

Chronique des bibliothèques.

Les bibliothèques de recherches et d'étude en Bretagne

En cette année qui voit la célébration des 500 ans de l'introduction de l'imprimerie en Bretagne, une place privilégiée a été faite aux fonds anciens des bibliothèques et, plus particulièrement aux impressions locales qui ont fait, très souvent, l'objet de présentation, d'expositions et de catalogues.

Pour maintenir ce regain d'intérêt pour ce patrimoine témoin de culture et reflet d'un art et d'une économie, il a semblé intéressant de réunir un ensemble de textes présentant les différentes bibliothèques de la province Bretagne et, notamment, leurs collections destinées à la recherche.

Cette heureuse initiative n'a, cependant, pas suscité l'intérêt escompté ni reçu la réponse souhaitée... Oublis et lacunes seront peut-être heureusement comblés lors d'une prochaine manifestation autour du livre. En attendant, le lecteur pourra toujours se reporter aux outils traditionnels tels le *Répertoire des Bibliothèques et organismes de documentation*, et l'ouvrage collectif consacré aux *Richesses des bibliothèques provinciales de France* publié en 1932, pour satisfaire et de coopération qu'ils ont manifesté pour cette entreprise.

Par souci de clarté, les différentes bibliothèques sont présentées dans l'ordre alphabétique des villes, première amorce à l'établissement de répertoires et de catalogues collectifs de caractère local.

Marie-Thérèse POUILLIAS
Conservateur de la Bibliothèque
municipale de Rennes

Avec la collaboration du commandant J. Daguzan (Brest, Marine), chanoine Jacques du Cleuziou (Saint-Brieuc, évêché), père Jean Fleury (abbaye de Kergonan), Nelly Galkowski (Nantes, Université), Chantal Guillou (Brest, C.R.B.C.), père Félix Mériadec Héno (abbaye de Timadeuc), Philippe Henwood (Brest, Marine), Dan Lailler (Saint-Malo, municipale), Jean-Louis Le Dro (Brest, municipale), chanoine Jean-Louis Le

Floc'h (Quimper, évêché), Alice le Guével (Morlaix, municipale), Brigitte Massiet du Biest (Vannes, municipale), Antoinette Mauger-Lhommeau (Fougères, municipale), Nicole Meyer (Saint-Brieuc, municipale), André Moisan (Vannes, Grand Séminaire), Marie-Noëlle Olier (Pontivy, municipale), commandant Pommier (Coëtquidan), François Rouillard (Quimper, municipale), Élisabeth de Sallier-Dupin (Brest, Université), Jacques-Yves de Sallier-Dupin (Nantes, municipale), frère Marc Simon (abbaye de Landévennec), Marie Travers (Vitré, municipale), Myriam Van Dam (Redon, municipale).

Bréhan (Morbihan).

Bibliothèque de l'Abbaye de Timadeuc

Historique

L'abbaye de Timadeuc a été fondée le 22 juillet 1841. Les deux premiers moines, accompagnés d'un frère convers, y arrivèrent le 24 juillet 1841. Leur maison mère était trop pauvre pour leur donner tout le nécessaire. Ils n'emportaient que quelques livres assez misérables. Plus tard ils en reçurent quelques autres, peu de chose en somme. L'abbaye de la Trappe avait perdu sa bibliothèque pendant la Révolution française : les moines étaient revenus d'exil peu après la fin de l'Empire, avec peu de bagages.

Dès l'arrivée des moines à Timadeuc, des amis de la fondation, prêtres, gens fortunés... et tout spécialement le séminaire de Vannes qui avait pu récupérer certains ouvrages dispersés au cours de la tourmente de 1789-1802, offrirent des livres, parfois de valeur, à la nouvelle communauté. Mais, à Timadeuc, on pensait peu à la bibliothèque. Il fallait vivre et construire dans la plus extrême pauvreté. De 1841 à 1954, seuls deux ou trois moines surent veiller sur la bibliothèque.

A partir de 1954, sous l'impulsion d'un nouvel Abbé, dom Emmanuel de Miscault, qui dirigea la communauté pendant dix-sept ans un groupe de jeunes moines fut sérieusement formé sur place puis en université (Rome). Achats de livres neufs ou d'occasion, développement de la bibliothèque du scriptorium où chacun eut un bureau personnel, réaménagement des temps d'étude... etc... Tout cela fut confié par le Père Abbé à un frère qui reçut toute latitude à ce sujet et qui fut épaulé par un comité composé de ceux qui avaient un bagage intellectuel supérieur à la moyenne.

Tout n'a encore pu être mené à bien. Le responsable doit faire face à plusieurs autres charges accaparantes. Pour pouvoir achever le classement, il serait nécessaire que trois moines travaillent à plein temps à cela... Utopie ! La communauté n'a plus l'effectif suffisant pour cela.

Les principaux fonds

La bibliothèque est divisée en deux parties séparées. D'une part la bibliothèque du scriptorium qui comprend les livres les plus usuels. D'autre part la bibliothèque proprement dite, qui comprend des fonds plus anciens et pour la plupart moins consultés.

Tout est bien classé et fiché au scriptorium. A la bibliothèque, seul le fonds breton, qui a son importance, est classé, ainsi que le fonds biographie. Le reste est regroupé, mais facile à repérer. Le fonds cistercien est en voie de classement.

L'ensemble, c'est évident, est plus particulièrement d'ordre religieux, monastique, spirituel et théologique.

Conditions d'accès

Aucune diffusion à l'extérieur. Seuls quelques prêts à des habitués ou à des retraitants.

Pour avoir accès à la bibliothèque, on prend contact avec le responsable de la bibliothèque. L'accès à la partie du scriptorium est moins libre, le scriptorium se trouvant dans la partie réservée aux moines.

Adresse: Abbaye de Timadeuc, Bréhan, 56580 Rohan.

Brest (Finistère). Bibliothèque Municipale

Historique

On ne trouve pas trace de bibliothèques publiques à Brest avant la Révolution.

Le 2 novembre 1789, les collections des diverses fondations religieuses furent — comme partout — confisquées et regroupées dans des bibliothèques nationales (ou de district). Pour le Finistère, il y en eut à Morlaix, Quimper, Pont-Croix, Quimperlé, Landerneau, Lesneven, Carhaix, Châteaulin et Brest qui reçut — selon Cambry — 26000 ouvrages. Principalement des carmes de Brest, des capucins de Recouvrance, de l'abbaye de Saint-Mathieu de Fineterre...

L'estimation de Cambry paraît nettement surévaluée: 15000 semblerait plus juste. Au fil des retours des anciens propriétaires, beaucoup de livres leur furent rendus. Un point important est à noter: ce n'est pas la ville mais la nation qui est propriétaire de ces collections. Cependant en 1802 ce qui en restait fut remis aux bons soins de la municipalité: 5600 ouvrages. Dix ans plus tard, il n'en reste que 750 enfermés dans des armoires, dans les greniers de la mairie et inaccessibles au public.

En 1833, germe l'idée d'une bibliothèque publique. La ville commence à acheter et à recevoir des dons. L'ouverture n'intervient pourtant qu'en 1843. Du moins est créé un poste de bibliothécaire pour honorer le poète H. Violeau. Il a à gérer... 721 volumes. Il ne reste qu'un an en fonction mais désormais les collections vont s'accroître très rapidement par achats réguliers et par dons très considérables. Pour preuve le fait qu'en 1853, la bibliothèque est réinstallée avec ses 24 000 volumes dans des locaux plus spacieux. En 1873 la première édition d'un catalogue imprimé paraît. En 1939 les collections s'élèvent à 120 000 volumes dont beaucoup de pièces rares. En raison de l'imminence de la guerre, un plan de sauvetage est dressé. Après quelques péripéties, une partie des documents parmi les plus précieux arrivera à Spézet, au château de Ménez Kamm. Ces livres « baladeurs » s'élèveront à 3 ou 4 000.

La bibliothèque est bombardée en 1941 et détruite une seconde fois en 1944. Ses collections sont totalement anéanties. C'est tout en même temps une catastrophe et une chance. Une chance parce qu'à partir du néant une bibliothèque moderne verra le jour. En 1953 les collections se répartissent en 27 500 volumes, 6 titres de périodiques, 8 incunables, 41 manuscrits... Les dommages de guerre permettent de remonter rapidement les fonds. Le nouveau bâtiment est inauguré en septembre 1957. A partir de cette date le développement est foudroyant et se résume en quelques chiffres. Aujourd'hui les collections s'élèvent à environ 400 000 ouvrages ; le nombre des abonnés atteint le chiffre record de 34 200 pour 170 000 habitants. Outre la bibliothèque d'étude, elle compte 8 annexes, 3 bibliobus, une discothèque et une galerie de prêt d'œuvres d'art contemporain. L'ensemble sera totalement informatisé sous 2 ou 3 ans maximum. Quant au personnel, il représente 110 agents environ.

Les principaux fonds

1) Le fonds général est riche mais — par nature — peu original. Il suit de près l'actualité littéraire, juridique, scientifique et technique et concerne un public scolaire, étudiant... mais aussi le grand public cultivé. Il n'est malheureusement accessible que par l'intermédiaire de fichiers.

2) Les collections de périodiques sont importantes : actuellement 326 titres vivants. En ce qui concerne le fonds breton, on a toujours recherché — dans la mesure du possible — les principaux titres. Souvent ils ont été rachetés. Dans le fonds général, la bibliothèque municipale propose des collections quasi-complètes — par exemple — de la N.R.F., du Mercure de France, d'Europe, des Temps Modernes, etc... En fonds breton, les collections les plus anciennes sont fragmentaires et en mauvais état : l'Océan, l'Armoricain... Elles sont exclues du prêt jusqu'à la réalisation du plan de microfilmage. A côté de cela, beaucoup de revues, reliées, sont accessibles.

3) Le fonds local est particulièrement développé. Dans la limite de notre information bibliographique, tout est acheté. Par l'intermédiaire

des libraires d'occasion ou des salles de vente, les collections ont été reconstituées. Un effort tout particulier a été réalisé en direction des ouvrages de bibliophilie bretonne et beaucoup de grands artistes bretons (Méheut, Frelaut, Laboureur...) sont représentés dans nos collections. Les différentes éditions de Corbière, par exemple, sont presque toutes présentes. Ce fonds est accessible.

4) Le fonds ancien n'est pas très riche en nombre. Il a cependant l'immense mérite d'être catalogué. Un catalogue très complet et détaillé a été réalisé pour les incunables et pour le XVI^e siècle. Celui du XVII^e est sérieusement avancé et sera très bientôt terminé. Les catalogues des XVIII^e et XIX^e siècles existent mais très simplifiés. Ils seront repris et complétés par des index aussitôt que possible.

Nombre d'ouvrages : incunables : 8 — XVI^e : 182 — XVII^e : 322 — XVIII^e : 2406 — XIX^e : 4948.

5) Le fonds de manuscrits est peu important (107 pièces actuellement) mais quelques-uns sont précieux. En particulier, un étonnant volume présentant toutes les machines en usage sur le port de Brest au XVIII^e siècle, un manuscrit illustré du XV^e... Collection accessible également.

6) Un fonds nobiliaire dont le traitement est en cours d'achèvement a une grande valeur. Il semble que plusieurs ouvrages soient très rares.

7) La bibliothèque possède encore un bon fonds de catalogues d'exposition et de vente malheureusement non traités.

8) Les collections de diapositives sont loin d'être négligeables. Elles relèvent du fonds général essentiellement. En cours de reprise actuellement, elles seront remises très vite à la disposition du public (après épuration des séries passées et des planches relevant manifestement d'une bibliothèque pour la jeunesse).

9) La galerie de prêt va ouvrir incessamment ses portes et proposera au public photographies, gravures, estampes, lithographies d'artistes régionaux et nationaux.

10) Pour enrichir ses collections — et celles des autres — la bibliothèque procède facilement à des échanges de doubles. Elle réalise listes de doubles, de manques et les diffuse, en livres comme en périodiques.

11) En ce qui concerne les enregistrements sonores, il est procédé à l'achat le plus systématique possible des disques bretons. Le service de la discothèque du Palais des Arts et de la Culture (Rue du Château — Tél. : 44-91-84) assure ce service.

Diffusion de l'information

1) La bibliothèque d'étude participe au prêt interbibliothèque qui permet de procurer — par emprunt à d'autres bibliothèques — les

documents qu'elle ne possède pas. Ce service est mal connu du public et il faut y pallier. Il va être modernisé, en liaison avec l'extension prévisible — et souhaitée — des micros supports.

2) La bibliothèque possède déjà des lecteurs de microfiches et de microfilms; plusieurs caméras. En outre la reproduction sur papier est directement possible. Un vaste projet en ce domaine: microfilmer tous nos documents précieux (livres et journaux) afin de concilier la conservation des originaux et le prêt des reproductions.

3) Continuer la publication de dossiers pédagogiques. *Le baigneur de Brest* est épuisé; *Brest au XVIII^e* est disponible; *Brest et les livres* est en cours de réalisation. D'autres projets existent qui devraient voir le jour au rythme de un par an.

4) Les collections iconographiques ne sont pas négligeables mais il faudrait établir une politique cohérente d'acquisition et de prêt de diapositives, cartes postales... Cela se fera dans les mois qui viennent.

5) Cette bibliothèque a vu le début de son automatisation en 1985. Durant quelques années coexisteront le fichier papier — qui disparaîtra par désuétude — et le fichier informatisé. Le fonds local devra être mis en mémoire en priorité. Ceci afin de reprendre l'idée — déjà lancée — de catalogue collectif informatisé de la matière bretonne. Il est également prévu — le développement de la technique aidant — de rendre accessible l'ordinateur de la bibliothèque par le minitel.

6) La politique d'expositions sera maintenue permettant de présenter des collections rares au public, de l'attirer à la bibliothèque et d'augmenter nos fonds précieux. Beaucoup d'expositions importantes ont été présentées dans le passé: Frelaut, Gulliver, Léautaud, Dremm an Ankou etc... Dès la remise en état de nos locaux, cette politique reprendra, probablement avec une exposition sur le dessinateur humoriste Chaval...

Conditions d'accès

La bibliothèque d'étude est avec la galerie de prêt, la seule structure ouverte au public occupant la Bibliothèque reconstruite en 1957.

Horaires: mardi et mercredi: 9 h — 12 h et 13 h 30 — 18 h 30; jeudi et vendredi: 13 h 30 — 18 h 30; samedi: 9 h — 12 h et 13 h — 17 h.

Une fermeture annuelle intervient durant deux semaines; en général la première quinzaine d'août.

L'accès à la bibliothèque et l'emprunt des documents sont gratuits. Il est possible de photocopier et prochainement de microfilmer et de photographier. La bibliothèque participe évidemment au prêt interbibliothèque.

Adresse: 22, rue Traverse — 29200 Brest
Tél.: (98) 46-35-90 — 00 87 50

Brest (Finistère). Bibliothèque Universitaire

Historique

La première bibliothèque à vocation universitaire a été créée à Brest pour accompagner tout naturellement la première implantation universitaire dans cette ville. Elle a fait partie du mouvement de décentralisation nécessité par la poussée démographique d'après-guerre et la démocratisation des études supérieures.

Jusqu'au 1^{er} janvier 1972, la bibliothèque fut une Section de la bibliothèque universitaire de Rennes qu'elle quitte pour se rattacher à l'Université de Bretagne Occidentale nouvellement créée. Après de modestes débuts dans les locaux de la bibliothèque municipale, elle s'est installée d'abord dans une aile du Centre scientifique en 1964, puis dans ses locaux actuels (toujours inachevés), en 1968. En 1972, la Section médecine occupait la surface prévue par elle dans la nouvelle U.E.R.

Le fonds Droit-Économie a accompagné la création de l'U.E.R. Droit-Sciences économiques en 1974.

Les principaux fonds

Le fonds de la bibliothèque universitaire provient essentiellement d'achats et d'abonnements. Seul son fonds de thèse et de travaux de son Université est acquis à titre gracieux. Elle s'efforce sur ce point d'être le plus complet possible. Dans la mesure du possible, elle a complété ses collections en amont.

— Droit: ouvrages; 60 300 volumes; périodiques vivants: 352 titres. Orientation privilégiée: Bretagne et droit international de la mer.

— Sciences: ouvrages: 22 000 volumes; périodiques vivants: 281 titres dont 123 étrangers. Orientation privilégiée: océanologie.

— Médecine-odontologie: ouvrages: 12 000 volumes; périodiques vivants 401 dont 194 étrangers. La section médecine gère dans ses locaux la bibliothèque du C.H.R.

Les fonds restreints de la bibliothèque universitaire et sa limitation dans le temps sont partiellement compensés par la grande activité de ses deux services de prêt interbibliothèques. Les services sont dotés chacun d'un terminal d'interrogation de bases de données.

Traitement des collections et diffusion de l'information

Les sections du bâtiment central ont dû supprimer une grande partie de l'accès direct, faute de surveillance. Elles comptent le reprendre dès l'installation d'un détecteur de vol.

Sont actuellement en accès direct : Les usuels (répertoires, dictionnaires, bibliographies, atlas, etc...); les ouvrages du 2^e cycle; les manuels vieilliss et les ouvrages moins recherchés; les périodiques (pas tous): dernière année de livraison; les nouvelles acquisitions.

La classification décennale universelle, C.D.U. est le classement adopté sur les rayonnages. Pour le Droit-Économie, le classement suit celui de la section droit Bordeaux; pour la Médecine-Odontologie: celui de la National Library of Medicine.

Pour chacune des sections droit, lettres, médecine et sciences, les usagers disposent des catalogues, auteurs et anonymes, sujet, systématique de même que d'un catalogue de périodiques et d'un catalogue de cartes.

La bibliothèque n'édite ni publication, ni catalogue. Elle diffuse toutefois ses catalogues de périodiques dans les établissements intéressés. Elle envoie les listes des nouvelles acquisitions, la liste des thèses et mémoires soutenus à l'Université. Elle éditait jusqu'en 1977 un catalogue collectif des périodiques reçus dans le département. Ce catalogue très vieilli n'est pas réédité. Il pourra dans l'avenir être diffusé régulièrement avec les mises à jour à partir des listing du catalogue collectif national (C.C.N.).

La bibliothèque met à la disposition des usagers : deux appareils de reproduction avec monnayeur, quatre lecteurs de microfiches, deux lecteurs de microfilms.

*
**

Conditions d'accès

N'étant pas arrêtée par les traditions, la bibliothèque s'est toujours voulue largement ouverte à tous. Elle est gratuite pour les enseignants de l'Université de Bretagne Occidentale avec conditions privilégiées (prêt de 10 ouvrages pour 1 mois); pour tous les enseignants de Brest et de son arrondissement, les professionnels de la documentation et les membres du personnel de l'U.B.O. Elle est ouverte également sous réserve de règlement du droit de bibliothèque, aux étudiants de l'U.B.O., aux élèves et étudiants extérieurs, aux usagers publics et privés qui en font la demande. L'autorisation est donnée très largement et immédiatement. Les usagers peuvent sortir quatre livres pour quinze jours. Les revues, sauf le dernier numéro, sont prêtées pour une semaine.

Durant l'année universitaire, le bâtiment central est ouvert du lundi au vendredi compris de 9 h. à 18 h 30. La section médecine est ouverte en plus le samedi de 9 h à 12 h. Durant les congés universitaires, la bibliothèque universitaire est ouverte de 9 h. à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

La fermeture annuelle est de trois semaines, pour le bâtiment central (dernière semaine de juillet — première quinzaine d'août); pour la section médecine de deux semaines.

Adresse:

10, avenue Victor Le Goyen, Brest, au milieu du campus universitaire pour les sections droit et économie, lettres, sciences.

22, rue Camille Desmoulins, Brest, dans l'U.E.R. médecine-odontologie, pour la section médecine-odontologie.

Brest (Finistère).

Centre de recherche bretonne et celtique

Historique

Le Centre de Recherche Bretonne et Celtique de la faculté des Lettres et Sciences Sociales de Brest a été créé en septembre 1969. Son objet fut clairement défini par le règlement intérieur de cette faculté: «Le C.R.B.C. se donne pour mission de regrouper et animer les recherches concernant la Bretagne et les pays celtiques, notamment la Basse-Bretagne, dans le domaine des sciences sociales et humaines: histoire et géographie, archéologie et ethnographie, langues et littératures des pays celtiques...» Ainsi soulignait-on le caractère interdisciplinaire d'une recherche entreprise dès l'origine par une quarantaine de chercheurs.

Le souci, presque exclusif au départ, des responsables du C.R.B.C. fut de doter les chercheurs des instruments et moyens de travail indispensables. Mais tout était subordonné à des conditions honorables d'hébergement. Installé à l'origine dans des locaux exigus, le C.R.B.C. allait bénéficier en 1972 de l'achèvement du troisième bâtiment de la faculté des lettres et prendre possession du troisième étage de ce nouveau bâtiment qu'il partagerait désormais avec la section de celtique.

C'est donc dans les locaux spacieux et confortables que se trouvent rassemblés les instruments et moyens de travail mis à la disposition des membres du centre: bibliothèque, sonothèque, salle d'enregistrement, laboratoire de phonétique et de toponymie, laboratoire de photographie, salle de dessin à usage également de carto-thèque et d'iconothèque, salle de réunion, salle de cours et secrétariat. Au centre se trouvent donc regroupés les différents moyens et les diverses sources documentaires qui sont la base de la recherche en sciences humaines: documents écrits, documents iconographiques et documents sonores.

Le C.R.B.C. a été reconnu laboratoire associé du C.N.R.S. (U.A. 374) en 1983 et son centre de documentation devrait être informatisé dans les années à venir.

Les principaux fonds

La bibliothèque du C.R.B.C. a été constituée à partir d'achats de fonds d'érudits bretons (F. Even, D. Bernard, F. Gourvil...) et de dépouillement systématique de catalogues des librairies spécialisées. Depuis l'origine le centre s'attache à réunir tout ce qui paraît sur *La Bretagne et les Pays Celtiques*.

Actuellement la bibliothèque compte 18500 ouvrages et 800 collections de revues et périodiques (194 abonnements en cours dont 60 en Grande-Bretagne). Elle possède également un *département microcopie*, équipé de 3 lecteurs de microfilms et microfiches, qui regroupe environ 600 documents: microfilms du fonds celtique de la Bibliothèque Nationale, documents d'archives, collections de périodiques; une sonothèque comprenant 3000 enregistrements, équipée de magnétophones d'enquêtes et d'écoute, d'un banc de copie et de matériel de classement; une collection de documents iconographiques et cartographiques.

Condition d'accès

Cette bibliothèque de laboratoire universitaire est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et 13 h à 18 h (fermeture du 20 juillet au 1^{er} septembre). Salle de lecture, prêt d'ouvrage.

Adresse:

Centre de Recherche Bretonne et Celtique
Faculté des Lettres
3^e étage du bâtiment C
B.P. 860 — 29279 Brest Cédex
Tél. (98) 03-06-87

Brest (Finistère). Bibliothèque de la Marine

*Per hanc
prosunt omnibus artes*
(devise de l'Académie de Marine, 1769)

Historique

L'histoire de la bibliothèque de la Marine explique son actuelle richesse. Sa création remonte, en effet, à 1752, date de l'établissement à Brest de l'Académie de Marine.

En réponse à un projet de règlement de l'Académie élaboré par son fondateur, Bigot de Morogues, le ministre de la Marine Rouillé écrivait, en effet, le 4 juin 1752: «l'objet d'établir une bibliothèque tant pour l'Acadé-

mie que pour toutes les personnes attachées à la marine en général a paru d'autant plus essentiel qu'il est considéré comme le moyen le plus efficace pour soutenir l'émulation de science et d'instruction ». Le règlement constitutif de l'Académie, daté du 30 juillet 1752, précisait, quant à lui, que les ouvrages appartenant à l'Académie, confiés à la garde du secrétaire, seraient entreposés dans une salle voisine de celle où se tenaient les réunions et invitait les académiciens et officiers de marine à contribuer, par leurs dons, à l'accroissement de la bibliothèque. Son emplacement resta le même jusqu'en 1944.

D'abord réservée aux seuls académiciens, la bibliothèque fut, en 1771, ouverte aux différents corps de la marine puis, trois ans plus tard, à l'ensemble des officiers de la garnison de Brest. En 1771 fut nommé « garde bibliothèque » Joseph Vincent qui occupa ce poste jusqu'en 1812. L'actuel conservateur est son quatorzième successeur.

Un catalogue imprimé en 1788 et recensant 1888 ouvrages est le reflet de la composition de la bibliothèque à la veille de la Révolution (1).

L'Académie de Marine fut, comme les autres académies du royaume, supprimée par le décret du 8 août 1793 mais sa bibliothèque échappa — en vertu du décret du 27 pluviôse an II (15 février 1794) qui en exceptait les bibliothèques des ports « formées d'ouvrages relatifs à la théorie, à la pratique et à l'histoire de la navigation... rassemblés dans l'objet de favoriser l'instruction des marins » — à l'application de la loi du 14 pluviôse qui ordonnait le rassemblement dans les chefs-lieux de district de tous les ouvrages appartenant aux sciences et aux arts. Au cours de cette période, la bibliothèque s'enrichit de nombreux livres provenant de couvents supprimés ou de prises de guerre. Un nouveau catalogue, imprimé en 1799, recense 2448 ouvrages, soit environ 7000 volumes.

Au XIX^e siècle l'histoire de la bibliothèque est surtout marquée par la personnalité de Prosper Levot qui en fut le conservateur de 1831 à 1878. Erudit de grand renom, auteur de nombreux travaux, Levot accrut les collections de la bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages et de manuscrits qui constituent encore l'une des sources essentielles de l'histoire maritime et régionale (2).

A la veille de la Seconde guerre mondiale, la bibliothèque renfermait environ 45000 volumes (7000 dans la Réserve, 20000 dans le fonds ancien, 4000 dans le fonds moderne et de nombreux périodiques).

(1) Jurisprudence: 64 ouvrages; Sciences et Arts: 1106 ouvrages (Philosophie: 128; Physique: 107; Histoire naturelle: 96; Médecine: 255; Mathématiques, astronomie, marine, mécanique et hydraulique: 329; Architecture, art militaire, arts et métiers: 191); Belles-Lettres: 227; Histoire et géographie: 474; Théologie: 17

(2) On peut mentionner également le legs fait par Yves Laouénan en 1850 de 82 livres et manuscrits celto-bretons et gallois provenant de la bibliothèque du grammairien et lexicographe Le Gonidec.

En 1942 l'ensemble de la Réserve, une partie du fonds ancien (environ 4000 volumes) et les manuscrits furent évacués au château de Kerjean (Finistère) puis à Toulon et enfin entreposés à l'abbaye du Thoronet (Var). Le reste des ouvrages — soit environ 30 000 volumes — fut détruit au cours du siège de Brest en 1944. Ceux qui avaient quitté la ville en 1942 y furent rapportés en 1947 et constituèrent le noyau de la bibliothèque renaissante installée dans le donjon du château.

En 1982, les quelque 25 000 volumes que compte actuellement la bibliothèque de la Marine ont été transférés dans des locaux plus vastes et plus fonctionnels.

La bibliothèque forme désormais, avec le Service des Archives de la 2^e Région maritime, l'un des cinq centres régionaux du Service Historique de la Marine: le Centre de Documentation et de Recherche de la II^e Région Maritime.

Les principaux fonds

Les ouvrages de la Bibliothèque de la marine sont regroupés en trois fonds principaux auxquels il faut ajouter les périodiques et les manuscrits.

a — la Réserve rassemble la plupart des ouvrages acquis avant 1835: bibliothèque de l'Académie de marine, ouvrages provenant du séminaire des jésuites (chargés jusqu'en 1762 de l'instruction mathématique des gardes de la marine) ou de couvents fermés à la Révolution, prises de guerre, dons et achats divers.

Riche d'environ 7000 volumes (dont 4 incunables, 150 ouvrages du XVI^e siècle, 500 du XVII^e et plusieurs milliers du XVIII^e siècle), ce fonds qui embrasse pratiquement toutes les branches de la connaissance (3) est à peu près conforme à l'inventaire qui en a été dressé pour le « *Catalogue général des livres des bibliothèques de la marine et des colonies* » de Bajot (Paris, 1838-1843; 6 volumes)

On y trouve des ouvrages de grande valeur concernant, par exemple, — outre les sciences nautiques et les voyages très bien représentés — l'astronomie (Copernic, Nuremberg, 1543), l'architecture (Palladio, Venise, 1570), la géographie (Ortelius, Anvers, 1595), les belles-lettres (Thomas More, Bâle, 1518; Platon de Serranus, Genève, 1578) et les

(3) à l'exception des ouvrages de médecine de pharmacie déposés à l'hôpital maritime de Brest au XIX^e siècle.

(4) N.B.: Les manuscrits qui faisaient partie du fond de l'Académie royale de marine (ms. 64 à 110) ont été envoyés à la Direction du Service Historique de la Marine (Château de Vincennes) en 1927.

collections de nombreuses académies françaises et étrangères (Berlin, Saint-Petersbourg, Londres, Stockholm, etc.).

Un nouvel inventaire de ce fonds, conforme aux normes en vigueur pour la nomenclature des ouvrages anciens, est en cours de réalisation.

b — *le fonds ancien* est composé des ouvrages entrés à la bibliothèque entre 1835 et 1940. Des 25 000 volumes qui le composaient alors, seuls 4 000 nous sont parvenus dont la moitié est constituée par la collection de Levot. La plupart des ouvrages de la période 1880 à 1940 a disparu en 1944.

Le fonds ancien intéresse essentiellement l'histoire maritime et régionale. On y remarque également la présence de nombreux libelles et brochures révolutionnaires sur Brest et sa région et le legs Laouénan déjà évoqué.

c — *le fonds moderne* (12 500 volumes) comprend les ouvrages achetés ou reçus en don depuis la seconde guerre mondiale. Il s'accroît chaque année d'environ 500 ouvrages consacrés principalement à l'histoire et aux sciences et techniques de la mer, aux voyages et explorations ainsi qu'à l'histoire et à la géographie régionales. Un effort particulier a été fait au cours des dernières années pour mettre à la disposition des lecteurs les ouvrages de référence nécessaires à leurs études.

d — *les périodiques* ont beaucoup souffert au cours de la guerre 1939-1945. Seules subsistent quelques collections anciennes et les publications officielles. La bibliothèque reçoit actuellement une soixantaine de périodiques maritimes — français et étrangers — et régionaux différents.

e — *les manuscrits* qui forment une très riche collection ont été décrits par Charles de La Roncière dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (Bibliothèque de la Marine, Paris, 1907, p. 271-439 et tome 46, supplément, 1924, p. 117-222). Ils ont été depuis lors conservés en presque totalité (4).

Conditions d'accès

Le service historique (archives et bibliothèque de la marine) est ouvert gratuitement à toute personne, sur justification de son identité, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30.

Adresse topographique: Port de Commerce, rue Commandant Malbert Brest.

Adresse postale: Centre de Documentation et de Recherche du Service Historique de la Marine en II^e Région. Préfecture maritime 29240 Brest Naval

Téléphone (98) 22-10-80, poste 24-226

Coetquidan (Morbihan). Bibliothèque des Écoles militaires

La bibliothèque actuelle de Coetquidan a été installée en 1967 dans les nouveaux bâtiments des Écoles. Elle rassemblait jusqu'en 1983 un fonds ancien, les ouvrages nécessaires aux études et des romans destinés aux familles. La réforme des études de l'École Spéciale Militaire a amené la séparation de ce fonds initial en trois cellules : une bibliothèque des familles contenant 20 000 ouvrages environ ; une bibliothèque de tradition avec les 3 000 ouvrages hérités de l'ancienne école de Saint-Cyr ; une bibliothèque d'études pluridisciplinaire avec 60 000 ouvrages environ. Dans cet article il sera uniquement traité des bibliothèques de tradition et d'études.

Bibliothèque de tradition

En juin 1984, tous les ouvrages anciens détenus aux Écoles ont été réunis dans un local spécialement aménagé à cette occasion. Ces livres proviennent pour la plupart de la bibliothèque de Saint-Cyr, lorsque l'École se trouvait encore dans la région parisienne. La majorité des livres portent sur la page de garde le cachet du « Conseil d'administration de l'École Royale Militaire » (époque de la Restauration).

Dans l'immédiat, cette bibliothèque, qui comprend des ouvrages d'un intérêt incontestable, ne peut guère être utilisée par les chercheurs, car les volumes ne sont pas répertoriés dans un fichier. Cette opération sera entreprise d'ici à quelques mois. Ce fonds ancien ne contient pas uniquement des livres militaires, mais également, et pour la majorité, des œuvres littéraires, historiques, géographiques et scientifiques, édités entre le XV^e et le XIX^e siècle.

La bibliothèque de tradition n'est ouverte que sur demande. Tout chercheur qui souhaiterait consulter un des ouvrages peut y accéder, après en avoir fait la demande au Général commandant les Écoles.

Bibliothèques d'études

Cette bibliothèque, actuellement en pleine transformation, devient un service universitaire pluridisciplinaire. Destinée à soutenir les études des élèves-officiers répartis en trois filières : sciences de l'homme, sciences de la matière, langues-enseignement, elle a dû intégrer massivement les ouvrages scientifiques, de droit et d'économie, dont l'École n'était que faiblement pourvue.

L'ensemble est composé d'un centre de documentation et de la bibliothèque pluridisciplinaire.

Le centre de documentation reçoit des quotidiens et des revues (160 environ) à caractère politique, économique, juridique, militaire, technique et scientifique, ainsi que quelques revues étrangères. Ces documents, qui ne sont achetés qu'en un seul exemplaire, peuvent être uniquement consultés sur place. Un photocopieur permet aux lecteurs de reproduire les articles qui les intéressent. Enfin une sélection des articles contenus dans ces revues est répertoriée sur fiches, suivant le même classement que les livres (classement Dewey).

Description et fonctionnement de la bibliothèque: Les ouvrages de la bibliothèque sont intégrés suivant le plan de classement Dewey et sont répertoriés dans des fichiers «Auteurs» et «systématique». Il existe également des fichiers «Collections» et «Biographies». Les rayonnages de la salle de lecture sont en libre accès. Pour emprunter un livre, il est nécessaire de remplir au préalable un bulletin d'emprunt auprès d'un bureau de prêt.

Diffusion de l'information

L'informatisation a été introduite sous différentes formes et va se poursuivre par la mise en mémoire des fichiers.

a. — *Terminal relié à des banques de données:* depuis le printemps 1984 la bibliothèque est dotée d'un terminal qui permet l'obtention de bibliographies de tous ordres. Ce matériel permet d'interroger les principales banques de données françaises (GCAM et QUESTEL), le Centre de Documentation de l'Armement et, par son intermédiaire, quelques banques de données étrangères. Les élèves et les cadres ont accès à ces banques, qui sont interrogées par des personnes formés au cours de stages à Paris. Les bibliographies se révèlent particulièrement utiles pour la rédaction des projets ou mémoires de fin d'études des élèves.

b. — *Informatisation du prêt:* à la fin de l'année scolaire 1985, sera réalisé le programme qui permettra un suivi des emprunts par informatique. Grâce à une console reliée à l'ordinateur des Écoles, cette partie importante du fonctionnement de la bibliothèque s'effectuera de manière plus rationnelle et plus rapide.

Conditions d'accès:

La bibliothèque est en toute priorité réservée aux cadres et aux élèves des Écoles. La situation géographique de Coetquidan et le nombre limité des exemplaires des livres ne permettent pas d'envisager des prêts à des personnes étrangères aux Écoles.

Seuls le prêt interbibliothèque et la consultation sur place peuvent permettre à des personnes intéressées de bénéficier de cette bibliothè-

que, bien qu'il n'existe actuellement aucun catalogue de son fonds. Il sera possible de remédier à cette lacune lors de l'informatisation des fichiers.

Horaires d'ouverture :

Lundi à mercredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 19 h ; Jeudi et samedi : 8 h et 12 h ; Vendredi : 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h.

La bibliothèque est habituellement fermée pendant les vacances scolaires.

Adresse : Directeur de la bibliothèque, Écoles de Coetquidan, B.P. 30, 56380 Guer.

Fougères (Ille-et-Vilaine). Bibliothèque Municipale

Historique

Dans leur majorité, les bibliothèques municipales ont été initialement constituées par l'apport des bibliothèques de châteaux et de monastères confisquées lors de la Révolution française. Fougères n'a bénéficié d'aucune dotation de ce genre. Sa bibliothèque fut créée en 1838 grâce au don que fit à la ville le baron Gilbert de Pommereul dont le père avait été Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie de 1811 à 1813. Sa collection personnelle était riche de plusieurs milliers d'ouvrages du XV^e au XVIII^e siècle. Ce fonds présente un grand intérêt culturel : les Pommereul étaient imprégnés de l'esprit des philosophes du XVIII^e siècle et leur vaste bibliothèque est en le reflet fidèle.

En 1838, à l'époque de sa création, la bibliothèque était un simple cabinet de lecture réservé et se situait dans une des salles de l'ancien Collège aujourd'hui disparu.

En janvier 1887, la bibliothèque s'installait au second étage du bâtiment actuel, nouvel édifice construit deux ans plus tôt et partagé entre l'hôtel des postes au rez-de-chaussée et la bibliothèque. Elle devint alors une bibliothèque publique mais, seule, la lecture sur place y était autorisée. Le « prêt à l'extérieur » débuta seulement en 1900 !

De cette grande salle de travail et de lecture, Jean Guéhenno nous restitue toute l'atmosphère dans ces quelques lignes du « Journal d'un homme de 40 ans »... « J'écris ces pages à la bibliothèque municipale de F... J'y ai passé dans ma jeunesse bien des dimanches d'hiver. Je m'y plaisais. C'est une haute et longue salle, nette et claire, au second étage de l'hôtel des postes. Les livres en couvrent trois côtés, tandis que, sur la rue, au-dessus des grands casiers de hêtre, s'étend comme une tapisserie

blanche et bleue, une immense verrière pleine de ciel. On est là seul, loin du monde. J'ai repris ma place d'autrefois. Je m'installais au bout d'une des longues tables luisantes, assez loin du poêle de tôle noire qui ronflait au milieu de la salle. L'air chaud semblait danser. Les boiseries craquaient. Il faisait bon. Les cloches de Saint-Léonard tout d'un coup sonnaient les vêpres. Il était trois heures. Les vitres tremblaient. Un instant, je levais la tête, je voyais en pensée les femmes entrer à l'église dans leurs grands châles noirs. Les nuages roulaient dans la grande verrière. Une punaise de bois jaune et noire cheminait le long d'une plinthe. Le dernier son tintait. Je revenais à mon livre. Loin du monde. En plein ciel».

Hormis le gros poêle, depuis un siècle, cette salle est restée telle que l'a décrite Jean Guéhenno. Après 1945, une salle des catalogues et une petite salle pour enfants furent ouvertes au public.

Il fallut attendre 1980 et le transfert de l'école de musique qui, au rez-de-chaussée avait succédé à la poste pour que la bibliothèque puisse enfin s'agrandir et offrir à ses lecteurs des locaux plus vastes et mieux adaptés. A l'étage, l'ancienne grande salle est désormais uniquement consacrée à l'étude et à la consultation sur place. Cette salle de 118 m² peut contenir près de 9500 volumes dont 4000 en libre accès, usuels, encyclopédies et livres d'étude. Au même niveau, le lecteur trouve une salle réservée aux périodiques, 110 titres en cours, et une salle des catalogues (auteurs, titres, matières, systématique, collections). Le rez-de-chaussée est consacré à la lecture publique, adultes et enfants. A droite de l'entrée, la salle pour adultes met à la disposition des lecteurs environ 8800 volumes qui, à l'exception de quelques dictionnaires et encyclopédies, peuvent tous être empruntés; dans cette même salle, le lecteur trouve également un coin réservé aux périodiques. A gauche de l'entrée, la salle pour enfants surmontée d'une mezzanine offre aux plus jeunes un choix de plus de 17 000 ouvrages, une partie a été réservée aux adolescents, une autre aménagée pour les tout-petits. La banque de prêt commune aux différents secteurs se trouve entre ces deux salles. Des catalogues partiels (romans, auteurs et titres) sont installés au rez-de-chaussée dans la salle pour adultes; les enfants ont à leur disposition dans leur propre salle, toutes les fiches des ouvrages les concernant.

Des magasins totalisant 3500 mètres linéaires de rayonnages viennent compléter l'équipement de la bibliothèque, une bibliothèque riche de presque 100 000 ouvrages qui, quatre ans à peine après sa rénovation, se trouve trop «à l'étroit» dans ses locaux et souhaiterait offrir à ses abonnés de nouveaux équipements (salles d'expositions, d'animation, réservée à l'Heure du conte, etc...)

Principaux fonds

Le fonds ancien de la Bibliothèque municipale provient essentiellement du don Pommereul de 1838: peu d'ouvrages religieux, philosophi-

ques ou juridiques mais des encyclopédies, des ouvrages scientifiques, techniques et médicaux, des livres d'art et d'archéologie, des œuvres littéraires, des récits de voyages, d'explorations, des atlas et travaux de géographie, des ouvrages d'histoire, en résumé, la bibliothèque d'un «fin lettré» du XVIII^e siècle.

Le fonds ancien de la bibliothèque municipale compte ainsi 3 incunables, 120 éditions du XVI^e siècle, 400 du XVII^e, presque 4 500 du XVIII^e. Au nombre des ouvrages les plus remarquables, citons une édition du XVI^e siècle de Joachim du Bellay, le Molière de 1734 illustré par Boucher, Voltaire illustré par Moreau le Jeune, la Grande Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, «Le dernier chouan» de la 1^{ère} édition des «Chouans», dédiée à M. de Pommereul, l'ami et l'hôte de Balzac à Fougères.

Au nombre des ouvrages les plus précieux, citons une reliure «à la fanfare» aux armes de Catherine de Médicis en vélin blanc ivoiré. «Ces plats sont finement décorés aux petits fers et au filet dans le style dit «à la fanfare» qui s'épanouit à la fin du XVI^e siècle. Le compartiment central porte les armes de la reine, les angles sont ornés du chiffre royal (H et C entrelacés et couronnés) qui fut celui de Henri II. Cet exemplaire très rare aussi bien par sa qualité d'exécution que par le petit nombre de reliures de ce style parvenu jusqu'à nous, l'est encore par son appartenance royale. Les livres de Catherine de Médicis furent pour la plupart déchaussés de leur reliure, puis reliés à nouveau au chiffre de Henri IV, afin d'éviter les poursuites des créanciers de la reine d'où le petit nombre d'exemplaires armoriés parvenus jusqu'à notre époque» (cf. catalogue du fonds ancien de la bibliothèque de Fougères).

Parmi les acquisitions des deux dernières années, relevons la seconde édition des Chouans, éditions entièrement refondue de 1834, deux volumes in-8°, reliures de l'époque demi-veau rouge, précieux exemplaire provenant de la bibliothèque personnelle de Balzac.

Autres richesses du fonds ancien, de précieux manuscrits : 74 lettres de Napoléon à Lariboisière signées de la main même de l'empereur, un fragment manuscrit des «Mémoires d'Outre-tombe», et récemment acquise, une longue lettre amoureuse de 4 pages de Juliette Drouet à Victor Hugo.

Fonds «régional»

En 1958, la bibliothèque municipale de Fougères a pu acquérir une exceptionnelle collection d'ouvrages sur la Bretagne, 4 000 volumes très anciens ou modernes assemblés par un passionné de l'histoire de son pays.

Diffusion de l'information

Tout le fonds ancien de la Bibliothèque est catalogué et consultable à partir de micro-fiches.

L'accès aux autres ouvrages de la Bibliothèque est facilité par les divers catalogues sur fiches à la disposition des lecteurs : catalogue alphabétique auteurs, titres, matières, collections, catalogue systématique. Tous les mois, une feuille de nouveautés propose la liste des volumes acquis. Certaines catégories de livres font parfois l'objet de bibliographies spécifiques : ouvrages de poésie, d'informatique...

Un photocopieur permet, sous certaines conditions, la reproduction des documents de la bibliothèque.

La consultation sur place des documents est gratuite. Les ouvrages de la Réserve ne peuvent être empruntés.

Conditions d'accès

Horaires : du lundi au vendredi : 10 h à 12 h, 14 h à 18 h 30 ; le samedi : 9 h à 12 h, 14 h à 18 h.

Du 15 juin au 15 septembre, fermeture le samedi après-midi et le lundi matin.

Adresse : 2, rue Pommereul, tél. 99-19-98 — poste 220.

Landévennec (Finistère).

Bibliothèque Bretonne de l'Abbaye de Landévennec

Historique

Dès 1938, donc bien avant que n'intervînt la décision de relever Landévennec, le Père Prieur de la communauté de Kerbénéat, dom Louis-Félix Colliot, prenait l'initiative d'ouvrir en son monastère une bibliothèque bretonne de prêt. Elle avait d'ailleurs des antécédents dans les initiatives d'un ancien moine de la communauté, le Père Corentin Le Guen, directeur de Feiz-ha-Breiz, mort en 1905. Cette bibliothèque prendrait le nom de « Lenndi Kervenead » et serait approvisionnée par la générosité des amis. En fait, étant donné les circonstances et la guerre de 1939 à 1945, elle devait demeurer plus que modeste.

La constitution d'une véritable bibliothèque bretonne ne trouva vraiment son essor qu'au moment du rachat par les moines de l'ancienne abbaye de Landévennec et de la reprise de la vie monastique en ces lieux. Elle trouva à la fois sa raison d'être et ses orientations dans la résurrection de l'abbaye (1950) et dans la mise sur pied d'une « Association des Amis de Landévennec », dont les statuts (1951) précisaient ainsi les objets : « favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine artistique et littéraire de la Bretagne... Création d'une bibliothèque bretonne et d'un foyer de

culture celtique, avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs...»

Dès lors, son développement est allé très vite, dû essentiellement à des donations privées, parfois très considérables, dépôts ou legs, et dévolutions de fonds de bibliothèques. A un rythme tel que le 29 février 1960 pouvait avoir lieu, sous la présidence de M. Andrieux, préfet du Finistère, et de Mgr Vincent Favé, évêque auxiliaire de Quimper, l'inauguration de la nouvelle bibliothèque bretonne de Landévennec, désormais appelée «Levraoueg sant Gwenole», pour l'heure installée dans une dépendance de l'abbaye, hors clôture, mais destinée à réintégrer les locaux mêmes du monastère une fois édifiée l'église abbatiale en 1965. Aujourd'hui la bibliothèque bretonne occupe le rez-de-chaussée de la bibliothèque générale de l'abbaye, avec salle de consultation et local réservé aux archives.

Le but en était clairement redéfini en février 1960: «la bibliothèque est axée sur les divers sujets d'étude et de recherche en «matière de Bretagne», mais sans négliger ce qui intéresse les autres pays celtiques. Il s'agit donc de réunir des collections et de disposer pour la communication tous les documents qui présentent un intérêt religieux, historique, littéraire ou artistique, voire scientifique, qu'il s'agisse de revues, de volumes, de microfilms et de copies de documents; il n'est pas jusqu'à la carte postale, surtout pour peu qu'elle soit ancienne, qui ne puisse être utile à la recherche...»

Les principaux fonds

La bibliothèque étant en état de constitution, les divers fonds sont appelés à se développer. En voici, l'état actuel.

1. Langue bretonne

Livres de piété, du XVII^e siècle à nos jours (éditions multiples, en particulier des «Buhez ar Zent»).

Heures latines et bretonnes.

Catéchismes successifs des diocèses bretonnants, depuis Gilles de Kerampuil (1576).

Recueils de cantiques des diocèses bretonnants.

Collection à peu près complète de *cantiques bretons sur feuilles volantes* (classés et répertoriés).

Chansons bretonnes sur feuilles volantes (classées et répertoriés, dont fonds Ollivier).

Revue bretonnes, (une liste a été établie).

Auteurs de langue bretonne (en particulier théâtre).

2. Linguistique bretonne et celtique

Grammaire, vocabulaires, dictionnaires, Collocou.

Ouvrages de linguistique.

Onomastique. Toponymie.

Important fonds Loth (imprimés).

3. Hagiographie celtique et bretonne.

Ouvrages généraux : Baring Gould, *Lives of the Irish Saints*, Doble, Duine, Oheix, etc... Albert Le Grand, Dom Lobineau...

Monographies diverses.

Noter : fonds Batany, fonds Kerbiriou, fonds Oheix.

4. Langue française.

Littérature bretonne de langue française. Auteurs des XIX^e et XX^e siècles. Fonds importants : Lammennais, Brizeux, Anatole Le Braz, Émile Souvestre (imprimés).

Revues et périodiques de langue française. Bulletins des diverses sociétés savantes de Bretagne (et aussi Anjou, Poitou, Vendée, Normandie).

Revue Celtique, etc..

Journaux. Collections souvent complètes des journaux édités en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles. Y compris les journaux contemporains.

5. Histoire de Bretagne

Généralités et ouvrages d'histoire de Bretagne, depuis les «Grandes Chroniques» d'Alain Bouchart (1514) jusqu'à nos jours.

Préhistoire et Protohistoire celtiques.

Monographies départementales et communales des cinq départements bretons.

Fonds important concernant la *Révolution française*, non limité à la Bretagne : journaux d'époque, ouvrages de bibliographie, chouannerie...

Guillotins de Corson : Seigneuries de Bretagne.

Mss Oheix : Les Actes des Ducs de Bretagne.

6. Histoire religieuse de Bretagne

Lettres circulaires et Mandements des évêques de Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles.

Semaines Religieuses des diocèses bretons.

Ordos diocésains.

Bulletins paroissiaux (surtout Finistère et Côte-du-Nord).

Palmarès et Bulletins des anciens élèves des collèges et petits séminaires.

Livres liturgiques (bréviaire, rituels, etc...) depuis le XVII^e siècle.

Les Abbayes bretonnes: monographies et cartulaires.

7. Tradition et Folklore.

Périodiques (dont *Revue des Traditions Populaires*), et *ouvrages divers*: Sébillot, Van Gennep, Cadic, Luzel... *Autres périodiques*: *Fureteur breton*, *Mélusine*, etc...

Cycle arthurien.

Chansons populaires sur feuilles volantes (classées et répertoriées).

Cartes postales anciennes (collection en cours de constitution)

8. Nobiliaire de Bretagne

Fonds très développé (et débordant la Bretagne) sur les *Filiations*, *l'héraldisme*, *les prééminences*, *réformations*, *lettres de part*, etc.. dont beaucoup de manuscrits, en particulier monumentaux manuscrits sur vélin de Réformation des Domaines et Prééminences: Vannes, Auray, Morlaix, Hennebont, Quimper, Quimperlé, etc...

D'Hozier en entier.

9. Droit de Bretagne

Fonds important d'*ouvrages anciens*: coutumes de Bretagne, domaine congéable, arrêts, jurisprudence, factums, etc... Plusieurs *manuscrits*.

Ouvrages contemporains: Giffard, Planiol, etc...

10. Géographie et tourisme

Ouvrage et monographies. Plaquettes. Cartes routières.

Guide Joanne des Départements (Vers 1900).

Cartographie ancienne: dont trois Waghenaer (1580, 1583 et 1586).

11. *Monuments et paysages. Iconographie*
Taylor et Nodier — Robuchon...
Cartes postales (cf. supra).
12. *Pays Celtiques.*
Ouvrages concernant le *Pays de Galles*, le *Cornwall*, l'*Irlande*, l'*Écosse*, la *Galice*.
Ouvrages en galois, cornique, irlandais (dictionnaire, grammaires, romans, etc...)
Revue (surtout les débuts de collections): *Archeologia Cambrensis* — *Y Cymmrodor* — *Y Geninen* — *Proceedings of the Society of the antiquaries of Scotland* — *Journal of the Cork archeological and historical Society*...)
13. *Beaux Arts et Musique*
Architecture et art celtiques.
Catalogue manuscrit de la maison Henriot (vers 1900)
Chants et chansons populaires. Recueils divers... Fonds Botrel.
Fonds Thielemans.
14. *Questions politiques, économiques et sociales en Bretagne.*
15. *Problème des Minorités* (documentation internationale).
16. *Marine.* (*Revue Maritime*, depuis 1863. *Bateaux*, depuis 1958...)
17. *Biographies.*
Monographies, ouvrages, dictionnaires (Kerviler, Levot...).
18. *Bibliographies.* (Répertoires et catalogues des Librairies françaises).
19. *Faune et Flore*
Botanique. Algologie.
Deux albums d'algues de du Dresnay, 1827.
Fonds de Virville (imprimés).

20. *Géologie*. (Bulletin de la Société de Géologie de Bretagne...)21. *Archives diverses*

En cours de classement par paroisses, seigneuries ou personnes.
Collection d'autographes.

21. *Archives de l'abbaye*.

Peu fournies en raison des destructions successives au cours de l'histoire. Celles des XVII^e et XVIII^e siècles sont rassemblées généralement aux Archives départementales (série 2 H). A l'abbaye, les archives concernant les derniers temps (abbatit de Mgr Conen de Saint Luc), (1780-1790) en provenance de l'évêché de Quimper.

Fonds (restreint) d'anciens livres de la bibliothèque de l'ancienne abbaye plus microfilms des anciens manuscrits de l'abbaye (New-York, Londres, Konren, Cambridge, Copenhague, Boulogne, Quimper...

22. *Fonds de microfilms de manuscrits celtiques*

Doubles obtenus de l'I.R.H.T et de la B.N. En cours de constitution; actuellement 70 microfilms de manuscrits divers et imprimés.

23. *Fonds d'images de piété*.

Collection Madame de Morant. 25000 images, du XVI^e siècle à nos jours (françaises, anglaises, allemandes, belges). 7000 fiches concernant les Vierges de pèlerinages... L'une des plus importantes de France.

23. *Fonds d'almanachs, étrennes et annuaires* (depuis le XVIII^e siècle).25. *Répertoires des archives de Bretagne*.*Conditions d'accès*

Toute personne désireuse de consulter la bibliothèque peut le faire en demandant un rendez-vous — sauf les dimanches et quelques périodes réservées — et précisant, si possible, le sujet de ses recherches. un père de la communauté sera à sa disposition pour lui transmettre tous ouvrages ou documents utiles. Il lui sera demandé de remplir des fiches correspondantes.

L'abbaye dispose d'un lecteur de micro-fiches, d'un lecteur de micro-films, et d'un photocopieur.

Adresse: Père bibliothécaire, Abbaye de Landévennec, 29127 Plomodiern

Tél. (98) 27-73-34. Téléphoner entre 8 h 30 et 12 h. 13 h 30 et 19 h.

Morlaix (Finistère). Bibliothèque Municipale

Historique

Contrairement à beaucoup de bibliothèques municipales celle de Morlaix ne date pas de l'époque révolutionnaire. Vieille d'un peu plus de 100 ans, elle fut fondée en 1873 par une municipalité soucieuse de l'intérêt culturel des Morlaisiens. C'est Armand Cloarec qui, en déclarant le 7 mai 1873 au cours de la séance du conseil municipal présidée par M. Puyo, Maire: «il est certain qu'une bibliothèque publique, sagement administrée, formée de livres instructifs et intéressants, est toujours un bienfait pour une ville» emporta l'adhésion du conseil à son projet.

La bibliothèque dès lors est créée. Des crédits sont votés pour l'acquisition d'ouvrages, mais le nombre de ceux-ci s'accroît encore plus rapidement grâce aux dons nombreux, et de qualité remarquable, qui ne cessent d'affluer. Parmi les plus importants citons celui d'Arsène Bienvenue, frère du constructeur du métro parisien — c'est lui qui offrit à la ville de Morlaix deux des incunables qu'elle possède —; celui de Kericuff et surtout celui du comte d'Erm qui, en léguant à la ville sa bibliothèque de 3000 volumes et une rente annuelle de 600 F, lui offrit un fonds héraldique d'intérêt national.

Dans le même temps la municipalité confia ses collections à Adolphe Allier, professeur au collège et plus tard éditeur et continuateur de l'Histoire de Morlaix de Daumesnil. Devant l'afflux des lecteurs et le travail qui s'ensuivit on lui adjoignit comme sous-bibliothécaire M. Kloscher, également professeur. C'est ce dernier qui remplaça M. Allier en 1883 et eut lui-même comme successeur, en 1915, M. Ledan, que beaucoup de Morlaisiens ont connu, et qui resta en fonctions jusqu'à sa mort en 1949.

La bibliothèque fut d'abord installée, avec le musée, dans la chapelle des Jacobins. Mais le musée se développant très rapidement, elle s'y trouva bientôt trop à l'étroit. En 1896, on décida son transfert à l'hôtel de ville: la bibliothèque d'étude fut installée au 1^{er} étage, dans une salle spécialement aménagée pour elle, et où elle se trouve encore, et la bibliothèque dite populaire au rez-de-chaussée, où elle restera quelques dizaines d'années avant d'émigrer rue Ange de Guernisac là où est actuellement la chambre de commerce

Tout au long du XX^e siècle la bibliothèque n'a cessé d'accroître ses collections grâce aux crédits qui lui étaient alloués par la municipalité, ceux octroyés par l'État et également grâce aux dons dont le plus important de ces dernières années fut incontestablement celui de la bibliothèque de la Chambre littéraire fondée en 1774: celle-ci céda à la ville un grand nombre d'ouvrages du XVIII^e siècle et aussi quelques volumes provenant des saisies révolutionnaires qui y avaient été déposés en 1790.

Les principaux fonds

A l'heure actuelle, Morlaix possède une très belle bibliothèque, riche de plus de 120 000 ouvrages, y compris les périodiques, et remarquable autant par l'importance que par la richesse de ses fonds. Cela est vrai pour le fonds ancien, particulièrement riche, comportant des incunables, dont «*Les coutumes de Bretagne*» ouvrage imprimé à Lantreguer (Tréguier) en 1485, qui vient d'être restauré par la Bibliothèque Nationale, des ouvrages du XVI^e siècle provenant de chez les plus grands imprimeurs de l'époque et plus encore des publications encyclopédiques, historiques, littéraires des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le fonds local breton compte également parmi les premiers de Bretagne et là une mention spéciale doit être faite aux écrivains morlaisiens tels Albert Le Grand, Édouard et Tristan Corbière, Émile Souvestre, dont Morlaix possède toutes les éditions et un grand nombre d'études parues sur eux, non seulement en France mais encore à l'étranger.

Quant au fonds moderne, il se développe continuellement et s'ouvre de façon croissante sur l'actualité. On y trouve tous les ouvrages de documentation et de détente que l'on désire: le best-seller en vogue comme l'ouvrage d'érudition introuvable en librairie, diverses encyclopédies, des manuels de bricolage...

A côté des imprimés, se trouve une autre section très développée concernant les périodiques: quelques spécimens de journaux du XVIII^e siècle, mais surtout ceux édités à Morlaix au cours des XIX^e et XX^e siècles — ils étaient très nombreux et la lecture en est passionnante: Feuilles d'annonces du Morlaix, l'Écho de Morlaix, le Journal de Morlaix, la Résistance, le Breton Socialiste, le Phare de Morlaix, l'Éclaireur du Finistère, etc. La liste complète en serait un peu fastidieuse. Pour le présent, la bibliothèque offre une gamme variée de journaux et de revues dans toutes les disciplines.

Par contre, Morlaix ne possède pas ces beaux manuscrits historiques qui font la gloire de nombreuses bibliothèques de France. Elle n'en a aucun qui soit antérieur au XVIII^e siècle et sa seule ambition est actuellement d'acquérir manuscrits, lettres et autres autographes des célébrités morlaisiennes. Ainsi ces dernières années des manuscrits de Corbière,

de Cornic, du général Moreau, d'Yves Le Febvre sont venus enrichir ses rayons.

En plus des ouvrages, des journaux et revues, on peut consulter dans les locaux de la bibliothèque les archives municipales qui y sont entreposées et qui intéressent chercheurs et étudiants et de plus en plus nos contemporains passionnés de recherches généalogiques: actes d'état civil, délibérations municipales et autres archives de la ville du XVI^e au XX^e siècle.

Conditions d'accès

Largement ouverte à tous, sans restriction aucune, la consultation sur place y est absolument gratuite pour les livres, revues et tous documents du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h; le samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h 30.

Adresse: Hôtel de Ville, 1^{er} étage Morlaix. Tél: (98) 88-38-96.

Nantes (Loire-Atlantique). Bibliothèque Municipale

Des origines à la Révolution

La bibliothèque municipale de Nantes, qui a fêté son second centenaire voici déjà plus de trente ans, présente l'originalité d'être issue d'un établissement d'enseignement de l'Ancien Régime.

Cet établissement était le collège des Oratoriens: le cardinal Pierre de Berulle (1575-1629), fondateur de l'ordre français de l'Oratoire de Jésus, n'avait obtenu du pape Paul V l'approbation de sa congrégation, qu'à la condition qu'il se vouât à l'œuvre des collèges. Ce qui n'était pas son souhait initial. La bulle d'institution, promulguée en 1611, n'était pas encore rendue publique, que de plusieurs diocèses, l'envoi de quelques-uns de ses fils spirituels était sollicité du fondateur. L'année suivante, le père de Berulle écrivait: «Outre Paris où nous sommes déjà établis, on nous demande dans trois autres villes, Nantes, Luçon, et Poitiers, et ce sont les prélats eux-mêmes qui nous demandent, dont l'un des plus doctes et des plus vertueux de France, Charles de Bourgneuf, évêque de Nantes, a offert de donner, outre les bâtiments et les subsistances, sa bibliothèque estimée 3 livres. Il veut même se rendre des nôtres avec nous».

L'appel fut entendu, mais l'hostilité des échevins nantais devait retarder l'installation des Oratoriens. Le 6 août 1617, le doyen du chapitre

de la cathédrale, ami de longue date du P. de Berulle, les avait autorisés à s'établir à Nantes, et invités à prendre possession, après inventaire, de la bibliothèque de l'évêque (mort trois semaines plus tôt), et ce à la seule condition qu'elle ne sortît pas de la ville. Les échevins, après avoir multiplié les objections, finirent par céder, mais exigèrent que l'établissement se ferait dans les faubourgs. Même l'intervention sollicitée du gouverneur de Nantes, M. de Montbazon, ne put les faire revenir sur leur décision.

C'est ainsi que les Oratoriens, qui avaient résidé d'abord au faubourg Saint-Clément, alors à la périphérie de la ville (bien que tout proche de la cathédrale), avant de s'établir près de la Fosse (maison du Chapeau rouge), puis à l'hôtel de Briord, revinrent, en 1619, dans ce quartier. Après diverses transactions, ils s'y installèrent définitivement, en agrandissant leur propriété. Un plan, dressé par l'architecte Mathurin Crucy et daté du 20 novembre 1792, l'an 1^{er} de la République, nous montre la superficie qui correspondait à l'ensemble délimité aujourd'hui, grosso-modo par la place Maréchal Foch, la rue Maréchal Joffre (ancienne rue Saint-Clément) et la caserne de la Visitation, la rue Clémenceau, et la place de l'Oratoire (avec la chapelle de l'ancien établissement, son seul vestige).

Le collège, dont la réputation s'étendait bien au-delà du comté nantais, accueillit, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de très nombreux élèves, éduqués et enseignés par des professeurs le plus souvent de tout premier ordre. La bibliothèque, mise à leur disposition pour les besoins de cet enseignement, comprenait 10 à 11 000 imprimés ou manuscrits : à la collection de Mgr de Bourgneuf, s'étaient ajoutées celle de l'abbé Barrin de La Galissonnière, grand-vicaire du diocèse (mort en 1718), et diverses acquisitions à fins pédagogiques.

En 1750, la ville de Nantes ne possédait pas de bibliothèque publique. Alors que les sociétés ou chambres de lecture se multipliaient en France, il y avait vraiment lacune dans l'ancienne cité ducale (jusqu'en 1759). De ce fait, bon nombre de lecteurs fréquentaient la bibliothèque de l'Oratoire. Tout ceci explique la requête que, dans les premiers mois de l'année 1753, les Oratoriens présentèrent à la municipalité nantaise.

Ce projet, dressé le 1^{er} mars, fut favorablement accueilli, par le bureau de la ville qui, à son tour, en avril, le soumit à l'intendant. M. de Pontcarré de Viarmes accorda son agrément : Entre-temps, le 31 mars, la municipalité conduite par Mathurin Bellabre, maire, et l'Oratoire de Nantes s'étaient mis définitivement d'accord ; le général de l'Ordre, le P. de la Vallete, avait ensuite confirmé la transaction. L'opposition de l'évêque, Mgr Mauclerc de la Musenchère, hostile à la communauté oratorienne, retarda quelque peu l'homologation royale : ainsi avait été alerté le ministre Saint-Florentin lui-même. Mais l'intendant Le Bret, successeur de M. de Viarmes, écrivit à Versailles qu'il n'était pas possible de priver « une très grande ville comme Nantes, où il y a toujours un nombreux concours d'étrangers, d'un établissement qui ne peut que la rendre plus

recommandable...» et il n'existait aucun prétexte fondé pour critiquer «un établissement qui a pour objet l'utilité publique et qui est désiré vivement par tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans la ville».

Le lundi 19 novembre 1753, la bibliothèque publique de Nantes était solennellement ouverte. Le projet définitif, adopté par l'administration municipale le 1^{er} mai, et homologué, le 26 juin, par le Conseil d'État, prévoyait que les Pères de l'Oratoire mettaient à la disposition des lecteurs de la ville leur bibliothèque comprenant salle proprement dite et chambres attenantes. Le bibliothécaire, qu'aiderait un garçon de salle, devait obligatoirement être choisi au sein de la communauté des Oratoriens nantais: le bureau de la ville le choisirait sur une liste de trois candidats présentée par l'Oratoire.

La ville prenait en charge, outre le traitement du bibliothécaire et de son aide, l'entretien et les réparations des locaux; il s'engageait à verser une allocation annuelle de 300 livres, grâce à une taxe de 6 livres perçue sur un certain nombre de professions libérales, à l'entrée en charge des titulaires: échevinage, justice, médecine, marine.

La bibliothèque était ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 6 heures en été, et de 2 à 5 heures en hiver, sauf durant une période d'environ deux mois, de la fête de Notre-Dame (du 8 septembre) à celle de la Saint-Martin (11 novembre). Les livres, marqués à l'encre rouge et portant les armes de la ville, avec en exergue l'inscription «*Bibliotheca publica civitatis namnetensis*», devaient être classés selon la méthode pratiquée à la bibliothèque des avocats du Parlement de Rennes. Ils ne pourraient être empruntés à domicile qu'avec l'autorisation spéciale du bureau de la ville.

De 1753 à la Révolution, le nouvel établissement municipal fonctionna selon les termes de la transaction; si ce n'est que durant une quinzaine d'années — de 1767 à 1786 — la mauvaise volonté des imposés à verser la taxe de 6 livres, et la négligence des autorités à en poursuivre la perception empêchèrent l'acquisition d'ouvrages nouveaux. Il fallut attendre le 23 juin 1786 pour que la tenacité du P. Londiveau — successeur en 1779, du P. Giraud, premier bibliothécaire — finisse par avoir raison de l'indifférence municipale: les magistrats nantais décidaient de prendre, chaque année, sur le budget de la ville la somme de 300 livres «pour l'augmentation de la bibliothèque».

Sous la Révolution

L'Oratoire de Nantes accueillit avec enthousiasme la Révolution qui, pourtant, devait lui être fatale. Epargné par le décret de nationalisation des biens du clergé, du 2 novembre 1789, le collège continua à accueillir des élèves. Mais, bientôt, la situation se gâta, malgré la nomination, comme supérieur, du P. Joseph Fouché, (futur ministre de la police de Napoléon 1^{er}).

En 1792, le collège cessa d'être municipal et se vit privé des rétributions que la ville a suspendues. Maintenu le 5 août par le Conseil du département jusqu'à la réorganisation de l'Instruction publique par l'Assemblée, il s'ouvrit dans les locaux de Saint-Clément, mais sous le nom d'« Institut national », avec un personnel composé, en majorité, d'anciens confrères de la Congrégation, rendus à la vie laïque. Depuis le 18 août 1792, en effet, l'Oratoire n'existait plus légalement.

L'année suivante, alors que les bâtiments étaient officiellement affectés aux services d'un hôpital, que la chapelle servait de magasin à fourrage, et que l'institution émigrerait dans l'hôtel d'Aux, la salle de la bibliothèque était, seule, respectée.

C'est là que les collections de livres provenant des couvents des Minimes, Carmes, Chartreux et Capucins, établissements religieux supprimés de Nantes et des environs, furent transportés et jetés pêle-mêle, en application du décret de nationalisation du 2 novembre 1789. Ceux des 27 juillet et 2-6 septembre 1792 y ajoutèrent les volumes saisis chez les émigrés. Un nouveau décret, celui du 3 brumaire an IV, qui créait à Nantes, comme dans chaque chef-lieu de département, une « École centrale », fit rouvrir la bibliothèque : la nouvelle institution était, en effet, chargée de recueillir la masse des livres entreposés.

Enfin, la ville commença à s'occuper quelque peu de la bibliothèque, redevenue municipale. L'ancien local de l'Oratoire ne convenait plus. En 1806 les édiles nantais, dirigés par Bertrand-Geslin, maire, décidèrent de la transférer dans la partie supérieure de la Halle neuve, entre les rues du Couédic et la Pérouse. Le 26 janvier 1809, la nouvelle bibliothèque était ouverte au public. La halle, dite aussi « Palais marchand », l'abrita jusqu'à ce qu'à la fin de l'année 1881 la municipalité Georges Colombel eût résolu de construire le nouvel hôtel des postes sur cet emplacement. Les livres furent répartis entre une salle de mairie, qui en accueillit le quart et l'ancienne caserne de la Visitation. On attendit plus de deux ans avant de se décider à ouvrir les caisses et à placer tous les livres dans les chambres et les couloirs de la caserne, à trois étages différents, le dernier se trouvant exposé aux rats. Quant à la salle de lecture, enduite de chaux, elle était vraiment exigüe.

Cette situation désastreuse, indigne d'une grande cité, où une Université avait été créée dès 1461 — comme le faisait remarquer Émile Maillard dans son ouvrage « L'Art à Nantes » — dura jusqu'à l'aube de notre XX^e siècle.

Les fonds anciens

L'ancienne bibliothèque des Oratoriens merveilleusement riche en éditions rares des XV^e au XVIII^e siècle dans tous les genres, ne possédait pas encore au milieu du siècle dernier, de grands fonds rehaussés par des pièces manuscrites, rares et précieuses.

Elle était pauvre en manuscrits. Un rapport d'inspection nous apprend qu'en 1841, la bibliothèque municipale, qui renfermait environ 55 000 imprimés, ne contenait seulement que 60 manuscrits. C'est dire que le décret de nationalisation des biens du clergé, du 2 novembre 1790, ne lui rapporta guère, contrairement à tant d'autres : il n'y avait, en effet, à Nantes et aux environs que des couvents de Minimes, de Carmes, de Chartreux, de Capucins, qui semblent avoir été très pauvres en ouvrages autres que ceux de théologie et liturgiques ; et, bien sûr, en manuscrits. Les décrets des 27 juillet et des 2-6 septembre 1792, concernant les biens saisis chez les nobles émigrés, eurent encore moins d'effet.

De cette période, citons trois pièces exceptionnelles à fines enluminures : un livre de prières (ms. 18) de la fin du XV^e siècle, qui aurait été fait pour Anne de Bretagne, dont le portrait présumé figure sur une des pages ; un « Missel », à l'usage de l'église de Saint-Malo (ms. 28) ; et, surtout, le tome II de « La Cité de Dieu », de saint Augustin, traduction de Raoul de Presles (ms. 181). Cet imposant et lourd ouvrage (fin du XV^e s.) comprend 11 grandes miniatures et 340 petites (on sait que le tome I se trouve au musée Meermano-Westrenen, de Rotterdam).

Depuis cette époque, surtout sous l'impulsion d'Émile Pehant, mais aussi de ses successeurs, la bibliothèque municipale s'enrichit considérablement en ouvrages et périodiques locaux, parisiens et autres, en incunables, en manuscrits (autographes ou non, documentaires rares et même uniques), auxquels il convient d'ajouter des séries d'estampes, une collection de cartes anciennes et modernes en forme, et même de nombreux objets présentant un certain intérêt historique et artistiques légués ou donnés personnellement à la bibliothèque, à titre personnel ; etc.

L'œuvre d'Émile Pehant (1848-1876)

Parmi tous les conservateurs qui se sont succédé à la tête de la bibliothèque municipale, il convient de faire une place spéciale à Émile Pehant, appelé à ces responsabilités après la révolution de février 1840. Secondé, pendant quelques mois, par Armand Guéraud, puis par H. de Fourmont et Jules Guiberteau. Originaire de Guérande, il mourut le 6 mars 1876.

En 1874, Charles Dugast-Malifeux, président de la commission de surveillance, à l'occasion de l'impression du 6^e volume du catalogue imprimé (qui sera continué par ses successeurs et reste toujours un instrument indispensable), pouvait écrire : « L'œuvre que vient d'achever M. Pehant est considérable. Elle contient 66 426 numéros, comprenant plus de 100 000 volumes, environ 50 000 pièces, 800 manuscrits, sans compter ceux au-dessous de 200 pages ; 4 000 lettres autographes et enfin un lot très précieux de chartes bretonnes. Avant de dresser méthodiquement le catalogue, il avait beaucoup enrichi la bibliothèque publique depuis qu'elle était confié à ses soins. On peut même dire qu'il l'a presque

triplée, car en 1848 elle ne comprenait encore que 36 à 38 000 volumes, 3 à 4 000 pièces seulement, environ 100 manuscrits et pas un seul autographe».

Les principales acquisitions d'Émile Pehant, essentiellement par dons et legs, sont, chronologiquement, les suivants :

1860: Acquisition, au prix infime de 15 000 F. des éditions rares réunies par un bibliophile nantais, M. Tampon de Lajarriette; soit plus de 500 volumes, richement décorés par les relieurs parisiens les plus réputés de la première moitié du XIX^e siècle.

1861: Louis Bizeul, fils du notaire archiviste des seigneurs de Rohan à Blain, confie à la bibliothèque municipale de Nantes les chartiers et autres documents du Moyen Age et de la Renaissance sauvés de l'incendie du château. Le « fonds Bizeul » est très consulté par les historiens de la Bretagne ducale.

1862: Evariste Boulay-Paty: autographes, objets d'art.

1873: Pierre-Antoine Labouchère, peintre et collectionneur, issu d'une famille protestante revenue d'exil, lègue une collection de plus de 3 000 manuscrits autographes, extrêmement riche et précieuse, par suite très consultée. Le même lègue un médaillier (médaillier, monnaies, moulages, etc.) et une collection de portraits.

Les principaux dons et legs de 1876 à nos jours

Depuis un siècle, les dons et legs se sont heureusement multipliés. Parmi les principales acquisitions on peut citer en 1892, de Émile Cosse, des legs de journaux parisiens du XIX^e siècle, reliés; en 1893 remis par Louis Lacour de la Pijardière, éditeur de pièces rares et des comédies de Molière, un don de 1 760 volumes; en 1894, une importante correspondance manuscrite du générale Émile Mellinet.

Cette même année, Charles Dugast-Matifeux lègue à la ville de Nantes, au profit de la bibliothèque municipale, sa collection prodigieuse et très recherchée sur la guerre de Vendée, mais aussi sur le Poitou avant la Révolution, comprenant, par exemple, les papiers de Philippe du Plessis-Mornay, gouverneur de Saumur pour le roi Henri IV, son ami. Deux catalogues imprimés, concernant chacune des deux périodes, sont à la disposition des lecteurs. Plus de 10 000 volumes, portant son cachet, enrichissent, en outre, le fonds général.

En 1896, un fonds très important de chants populaires et correspondance est donné par Armand Gueraud.

De nombreux importants lots de livres sont remis à la bibliothèque municipale; en 1900, par Stéphane de La Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes, auteur de nombreux de nombreux travaux sur des questions d'archéologie et d'histoire locale; (1168 volumes et pla-

quettes); en 1901 par Louis-Amédée Martin (940 volumes); en 1902 par Charles Riardant (1400 volumes et un médaillier); en 1906 par Aristide David (1648 volumes); par l'Administration municipale dépôt de plus de 2000 œuvres dramatiques jusqu'alors entassées au théâtre.

Des gravures et objets proviennent de Charles Baret en 1911 (aquarelles représentant 450 types de champignons), en 1917, de Rouille-Destranges, en 1917 (autographes et portraits); de Émile Letourneux en 1928 (objets mobiliers).

Entre les deux guerres sont à signaler le legs de Léon Maître, ancien archiviste de la Loire Inférieure; le leg du docteur Rousseau relatif aux médecins de l'ancienne faculté de médecine de Nantes, les officiers de santé, Laennec et sa famille, etc; le fonds Otto Friedrich concernant le dauphin Louis XVII et la famille royale et comprenant une importante collection de livres, médailles, gravures et tableaux; le don de 1500 volumes par la société de géographie.

Plus récemment, le fonds Jules Verne, extrêmement précieux, riche et varié, a été acquis par la ville sur l'initiative de M^{lle} Luce Courville. Il est à l'origine du Musée Jules Verne, sis 3 rue de l'Hermitage, lequel est, comme il se doit, une annexe de la bibliothèque municipale à laquelle le conservateur en chef a su apporter des soins particuliers, l'enrichissant considérablement, le présentant avec goût et compétence.

Avant de clore cette énumération sommaire, je voudrais rappeler que la ville de Nantes acquit en 1810 le fonds qui porte le nom de François Cacault, diplomate en 1743, à Nantes, mort en 1805 à Clisson, secrétaire d'ambassade, puis chargé d'affaires à Naples (1785-1790), ambassadeur à Rome (1800-1803), l'un des artisans du concordat, qui fut aussi peintre et grand collectionneur. Les tableaux furent alors placés au musée des Beaux-Arts, et les estampes, soit 64 volumes contenant 7375 gravures du XVI^e siècle, à la bibliothèque municipale. En 1985, à la veille de son déménagement dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque municipale a consenti à renoncer à cette partie du fonds, dont elle avait le dépôt. Ainsi l'ensemble de la collection Cacault se trouve-t-elle être réunie au musée depuis la fin de la dite année.

Listes des bibliothécaires de Nantes (XIX^e-XX^e siècle)

- 1793-1806 BONNARD, Sébastien François, ex-bénédictin
1806-1810 CARCANI, Gaétan, d'origine napolitaine, professeur, imprimeur, démissionnaire en 1810
1810-1815 BAR, François-Auguste
1815-1837 GUILLET, Mathurin
1838-1840 CHAPPLAIN, Ludovic

1840-1848 PECCOT Antoine
1848-1876 PEHANT Émile
1876-1894 MORIN Pierre
1895-1908 ROUSSE Joseph
1908-1931 GIRAUD-MANGIN Marcel
1931-1942 LELIÈVRE Pierre
1942-1944 d'HAUCOURT Geneviève
1944-1962 GRANET Marcel
1962- COURVILLE Luce.

Adresse : rue Gambetta, 44000 Nantes.

Nantes (Loire-Atlantique). Bibliothèque Universitaire

Historique

L'Université de Nantes, fondée par bulle papale le 4 avril 1460, a été, comme toutes les autres universités françaises, emportée par la tempête révolutionnaire; Napoléon dès 1800 restaura l'enseignement supérieur, mais Nantes ne participa que partiellement et pour le seul secteur santé à cette rénovation. L'actuelle université de Nantes a été officiellement recréée le 1^{er} janvier 1962.

La bibliothèque universitaire est formée actuellement de trois sections, chacune implantée dans un ensemble d'enseignement et de recherche : la section Santé, la section Sciences, la section Lettres-Droit. Ces trois bibliothèques sont ouvertes au public pour la consultation sur place; prêt aux étudiants inscrits à l'université et sur autorisation aux autres lecteurs.

Section Santé

La Section Santé a été créée en 1956, date de la transformation de l'école de médecine et de pharmacie en faculté mixte. Elle a été installée en 1965, 1 rue Gaston Veil dans les locaux neufs de la faculté, construits tout près du CHU et qui forment avec celui-ci un ensemble hospitalo-universitaire complet.

Cette section comprend un fonds ancien (XV^e-XVIII^e siècle) d'environ 2000 volumes, provenant en particulier des bibliothèques privées de médecins qui dès les premières années du XIX^e siècle avaient réorganisé un enseignement médical à Nantes en application des lois impériales. Elle conserve également une collection importante de thèses de médecine et de pharmacie française remontant au milieu du XIX^e siècle et l'ensemble

des manuscrits médicaux de R. Th. H. Laënnec ainsi que différents objets et documents concernant cette grande figure de la médecine. Un petit musée rassemble ces souvenirs (voir également section Lettres-Droit).

En ce qui concerne le fonds usuel moderne, la bibliothèque comprend environ 50000 titres français et étrangers acquis depuis 1956, 1600 périodiques, dont 200 périodiques étrangers spécialisés et une collection très spécialisée de microfilms.

Adresse; 1, rue Gaston Veil — 44000 Nantes

Téléphone: (40) 47-57-25; télex: 71-01-39 Bunaut

Ouverture: tous les jours de 9 h à 18 h; samedi de 9 h à 12 h.

Fermeture annuelle: du 1^{er} au 16 août.

Section Sciences

La Section Sciences a été ouverte dans des locaux neufs en 1966. Elle est située sur le campus où s'élèvent tous les bâtiments des U.E.R. de Sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la nature). Cette section ne possède pas de fonds ancien. Elle offre aux lecteurs des ouvrages modernes français et étrangers de niveau enseignement et de niveau recherche; en particulier des collections importantes de périodiques étrangers, environ 15000 ouvrages et 650 titres de périodiques, des thèses de sciences pures et appliquées depuis 1965 seulement et 5000 microformes.

Adresse» 2, rue de la Houssinière — 44072 Nantes Cédex.

Téléphone: (40) 74-75-09.

Ouverture: lundi à vendredi de 9 h à 19 h.

Fermeture annuelle: du 1^{er} au 16 août.

Une sous-section, annexe de la bibliothèque scientifique, existe dans les locaux de l'École nationale supérieure de mécanique, réservée aux étudiants de cet établissement. Son fonds est composé d'ouvrages et de périodiques modernes concernant les sciences de l'ingénieur, mécanique, génie civil, informatique, construction navale.

Adresse: 1, rue de la Noë — 44072 Nantes Cédex

Téléphone: (40) 74-79-76.

Section Lettres-Droit

La Section Lettres-Droit créée en 1962, installée dans des locaux neufs en 1970. Elle est située sur le campus du Tertre entre les bâtiments d'enseignement et de recherche de Lettres et de Droit.

Le fonds ancien est composé de 200 ouvrages de droit du XVI^e au XVIII^e siècle.

Le fonds moderne recouvre les disciplines de français, histoire, géographie, langues, sciences humaines, sciences juridiques et économiques; fonds de documentation locale et régionale.

Cette section conserve environ 60000 ouvrages, 1100 titres de périodiques, et les thèses françaises de Lettres et de Droit depuis 1960 seulement.

Adresse: Domaine du Tertre, chemin de la Sensive 44072 — Nantes Cedex.

Téléphone: (40) 74-01-34 ou 74-72-52.

Ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30; le samedi (de nov. à mai) de 9 h à 17 h, (de juin à oct.) de 9 h à 12 h.

Fermeture annuelle: du 1^{er} au 16 août.

Diffusion

Toutes les sections de la bibliothèque universitaire sont équipées d'appareils de reprographie en libre service et de lecteurs reproducteurs de microformes. Des terminaux permettent dans chaque section et depuis 1976 d'effectuer des interrogations de documentation bibliographique informatisée sur les bases et banques de données françaises et étrangères.

La bibliothèque universitaire de Nantes participe aux actions collectives nationales de documentation. C.C.N. Catalogue Collectif National des Publications en Séries.

Le cataloguage sur ordinateur a débuté en 1984.

Les bureaux de la direction de l'ensemble de la bibliothèque universitaire (services administratifs et comptables) sont situés dans les bâtiments de la section Lettres-Droit.

Adresse: Domaine du Tertre, Chemin de la Sensive, 44072 — Nantes Cedex.

Téléphone: (40) 74-75-21 ou 74-01-34.

Un « Centre de Documentation R. Th. H. Laënnec », créé en 1985 et en cours d'organisation est actuellement rattaché à ce service central. La direction de la Bibliothèque universitaire assure également le secrétariat du centre régional de préparation aux carrières des bibliothèques Nantes-Angers.

Plouharnel. (Morbihan).
Bibliothèque de l'Abbaye Sainte-Anne de Kergonan

Historique

Le tout premier noyau fut constitué par un lot d'environ 1500 volumes, provenant de l'abbaye fondatrice, Saint-Pierre de Solesmes, en 1897. S'ajoutèrent ensuite les dons de l'abbé Robet, de l'Oratoire de Rennes, une partie de la bibliothèque de l'historien M. Arthur de la Borderie, ami personnel de l'un des moines. Au moment de la dissolution de l'Oratoire de Rennes, le monastère acheta l'ensemble de sa bibliothèque. Quelques dons et surtout des achats importants s'y ajoutèrent avant 1914 : la double Patrologie grecque et latine de Migne, la Gallia Christiana, des publications de l'Institut, des livres d'Histoire. Les acquisitions furent de 1920 à 1960 limitées à ce qui paraissait essentiel.

Quand le monastère fut évacué en juin 1941, les livres trouvèrent refuge dans la ferme proche ; ils furent transférés près d'Auray à l'automne 1944 après la création de la poche de Quiberon. Leur réinstallation sur les rayons fut un des gros travaux du retour des moines à partir de l'été 1946. Le tiers environ des livres recensés actuellement sont entrés dans la période qui va de 1960 à nos jours.

Les principaux fonds

La bibliothèque est destinée à une communauté de moines bénédictins d'abord et avant tout. Aussi la documentation religieuse y est-elle privilégiée.

1. Fonds anciens et spéciaux

Manuscrits : rien, sauf un fonds limité, provenant surtout de l'Oratoire de Rennes et de dons occasionnels. — *Incunables* : une quinzaine. — *Estampes* à peu près rien. — *Photographies* : de quelques MSS. — *Cartes* : très peu de cartes anciennes, dont un petit lot de cartes bretonnes. — Toutes la documentation bibliographique est ancienne. Aucune section de ces fonds n'est entretenue régulièrement.

2. Écriture Sainte

Une bonne partie des volumes datent, et représentent assez bien ce qu'était au début du siècle un fonds d'Écriture relativement important. On s'est efforcé d'acquérir les grands commentaires français (Études bibliques, par exemple), les traductions modernes, les grandes collections telles que « *Lectio divina* ».

3. Patrologie

L'essentiel en est la Patrologie grecque et latine de Migne. S'y ajoutent des éditions anciennes, parfois précieuses, comme Savile pour

saint Jean Chrysostome ou le saint Augustin des Mauristes. Assez peu d'études anciennes ou contemporaines sur telle partie de la Patrologie ou certains auteurs.

4. Dogme et morale

La doctrine thomiste et ses grands commentaires anciens forment le principal de cette section. L'on s'efforce d'acquérir les ouvrages modernes importants et ceux qui expriment la pensée de l'Église vivante. La section «catéchétique» présente un échantillonnage assez varié de catéchismes diocésains anciens. Dans l'«apologétique» ont pris place de nombreux livres témoins du jansénisme et des polémiques qu'il souleva.

5. Liturgie

Des documents de base, très incomplets, mais qui déjà permettent une étude assez poussée des sources de la liturgie actuelle. Très peu des choses sur les liturgies orientales.

6. Hagiographie

L'essentiel se trouve dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes et des collections comme celle des *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*. une section un peu plus développée s'occupe des sources et de l'histoire de l'institution monastique.

7. Histoire

La base la plus importante consiste en de grandes collections comme la «Gallia christiana», le «Recueil des Historiens de la France»; un certain nombre de documents mineurs, mais d'«époque», sur la Révolution; très peu des grandes études modernes; quelques collections de journaux et revues du siècle dernier, dont l'*Avenir de la Mennais*, l'*Univers de Veillot*, une collection fragmentaire de la *Revue des Deux mondes*.

8. Bretagne

On s'est efforcé de regrouper dans ce secteur tout ce qui regarde plus spécialement la province. Le fonds serait intéressant pour la période qui va jusqu'au début du siècle. Depuis lors il s'est accru au hasard des dons et d'acquisitions ponctuelles. La section des ouvrages en breton compte presque uniquement des livres religieux, mais aussi quelques recueils de feuilles volantes. On trouve «Feiz ha Breiz» des origines à 1939, mais pas «Dihunamb»!

Diffusion

Les volumes sont rangés selon un système décimal que Dom Henri Le Saux adapta du système décimal universel, en tenant compte de la prépondérance chez nous des sciences religieuses (100 à 599), ailleurs simple section des «sciences humaines».

La diffusion est nulle, puisque la bibliothèque est et se veut d'abord à l'usage de la communauté.

Conditions d'accès

Uniquement consultation sur place, entre 9 h, et 11 h, 15 h et 18 h, de préférence sur rendez-vous.

Adresse: Abbaye Sainte-Anne de Kergonan, 56720, Plouharnel.

Pontivy (Morbihan). Bibliothèque Municipale

Sous le nom de bibliothèque populaire communale, la bibliothèque de Pontivy a été fondée en 1874, à l'initiative de la municipalité de M. Hamonic-Duplessis; la question de la création d'une bibliothèque publique à Pontivy avait été soulevée l'année précédente lors d'une réunion du conseil municipal.

La bibliothèque fut installée dans une salle de la mairie — actuellement bureau de l'état-civil — où elle est demeurée jusqu'en 1976.

L'activité de la bibliothèque se limitait au prêt de livres, il n'existait pas de salle de lecture. L'administration et la gestion en étaient confiées à un comité composé à l'origine pour moitié du membres du conseil municipal; parmi les administrateurs on note un grand nombre de membres de l'enseignement. Les administrateurs assuraient à tour de rôle deux séances de prêt hebdomadaires, avec l'aide d'un bibliothécaire appointé; le comité directeur se réunissait en commission d'achat une ou deux fois par an pour le choix des ouvrages; les premiers achats furent faits par l'intermédiaire de la société Franklin. L'État a consenti des dons de livres, mais de façon irrégulière; des particuliers ont également fait des dons importants, et la bibliothèque s'est enrichie des dons du Cercle littéraire pontivien.

Dans les années 1900, la bibliothèque est fréquentée surtout par les classes populaires; la majeure partie des collections se compose d'ouvrages de fiction. Du début du siècle aux années 1970 se pose le problème de l'agrandissement de la bibliothèque; on envisage vers 1950 de l'installer dans les salles du château de Pontivy. C'est sous la municipalité de M. Michel Masson se forme le projet de la construction d'une bibliothèque moderne; en février 1977 la nouvelle bibliothèque «Jacques Prévert» ouvre ses portes au public, dans un immeuble neuf, avec un fonds de 4500 volumes. Actuellement, la bibliothèque possède environ 22000 ouvrages et documents; une partie du fonds de l'ancienne bibliothèque a été intégrée au fonds actuel, après élimination des ouvrages

trop abîmés. Un catalogue complet des ouvrages d'intérêt local et breton est en cours de réalisation.

Conditions d'accès

Jours et heures d'ouverture au public.

Mardi: 16 h 30 à 19 h

Mercredi: 10 h à 12 h. 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi: 13 h 30 à 17 h 30

Samedi 10 h à 12 h. 13 h 30 à 17 h.

Adresse: Place des ducs de Rohan, 56300 Pontivy,

Tél: (97) 25-42-32.

Quimper (Finistère). Bibliothèque Municipale

Historique

Née en l'an III de la Première République, la bibliothèque de Quimper a été constituée à partir de fonds provenant de châteaux abandonnés et de communautés religieuses fermées pendant la période révolutionnaire (Jésuites, Cordeliers et Capucins de Quimper, Capucins d'Audierne, Carmes de Pont-l'Abbé, Bénédictins de Landévennec et de Quimperlé, Ursulines de Landerneau). En 1816, elle devient publique. Au cours du XIX^e siècle, elle s'enrichit d'importants dons de particuliers, notamment de Laënnec, de Silguy, L. Hémon, Luzel, G. Toudouze.

Frédéric Le Guyader est nommé bibliothécaire en 1902. Louis Le Guennec lui succède en 1924; il dirigea la bibliothèque jusqu'en 1935. En 1960, la bibliothèque municipale quitte les salles de l'hôtel de ville, où elle était installée, pour occuper l'immeuble de la place Toul-Al-Laër. Le 28 septembre 1971, elle est classée en 1^{ère} catégorie. Divers aménagements sont effectués afin de faciliter la lecture publique: agrandissement de la bibliothèque des jeunes et restructuration du service de prêt pour adultes; création de deux annexes: bibliothèque de Kermoisan (février 1982), bibliothèque des Jeunes de Kerfeunteun (septembre 1984).

Principaux fonds

Le total des collections représente environ 110000 ouvrages.

1. Fonds ancien

Composition: 11 125 livres imprimés antérieurement à 1810, dont 20 du XV^e siècle, 343 du XVI^e siècle, 1275 du XVII^e siècle.

Ouvrages les plus précieux : Le cartulaire de Landévennec, manuscrit du XI^e siècle ; un missel de 1481, orné de 12 miniatures ; le *Catholicon*, dictionnaire imprimé en 1499 à Tréguier, en breton, français et latin ; recueil de plans manuscrits d'édifices construits en France par les architectes de la Compagnie de Jésus au XVII^e siècle.

Manuscrits : 122 manuscrits catalogués (plus manuscrits des fonds Abgrall, Max Jacob, de Belay).

Herbier Bonnemaison (hors consultation actuellement)

Accès aux documents :

Catalogue imprimé de la Bibliothèque de la Ville de Quimper. Quimper, Impr. Menez, 1909-1912. 3 vol. (Classement thématique) ; catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France T. XXII ; catalogue auteurs sur fiches ; catalogues chronologique sur fiches (vient d'être commencé) ; catalogue provenances sur fiches (vient d'être commencé).

Moyens de reproduction

Photocopieur (pour les documents imprimés uniquement) ; lecteur-reproducteur de microfilms et microfiches.

2. Fonds breton

S'intéresse à la Cornouaille avec souci d'exhaustivité (sauf sujets agricoles, commerciaux, industriels laissés aux centres de documentation des chambres de commerces et d'agriculture, et généalogie laissée aux Archives départementales) ; à la Bretagne [5 départements] en s'en tenant aux ouvrages ou articles d'intérêt général ; au pays Celtiques, notamment pour la langue, la littérature, la musique.

Se compose de 165 m. de livres, avec un accroissement de 400 titres par an en moyenne ; 26 m. de périodiques bretons (dépouillés depuis 1978). Les articles sont dépouillés dans les 150 périodiques non bretons (depuis 1978).

Parmi les *fonds particuliers* signalons les chansons sur feuilles volantes.

Accès aux documents

par fichiers auteurs (tous types de documents confondus), matières, éditeurs bretons livres anciens, cornouillais pour le reste (en cours), provenance (en cours) et chronologique pour livres anciens (en cours)

3. Fonds Abgrall

Origine : Don du chanoine Jean-Marie Abgrall (1846-1926), président de la Société archéologique du Finistère.

Nature : essentiellement architecture religieuse et archéologie du Finistère.

Composition et traitement:

Brochures: environ 350: ce sont ses propres textes, souvent annotés; elles sont regroupées par communes — catalogue en cours.

Dessins et manuscrits: 2500 feuilles volantes: notes de travail, correspondance, plan d'édifices, très nombreux croquis. Regroupement par communes.

Cartes postales: environ 1000, classées par communes.

Photographies: environ 2000, de formats variés — classement par communes

Plaques photographiques: non traitées

Livres et périodiques: ils ont été intégrés dans le fonds breton.

4. Fonds Max Jacob

Origine: dons de Max Jacob. Achats de la bibliothèque municipale. Quelques dons de particuliers.

Composition: 260 ouvrages de Max Jacob et sur Max Jacob. Œuvres manuscrites (surtout fragments de textes et brouillons); documents divers (lettres, diplômes...); coupures de presse.

Traitement: Liste manuscrite des ouvrages comprenant leur description; catalogage (auteurs-matières) en cours (la moitié des ouvrages catalogués); recensement iconographique du fonds au cours du catalogage: œuvres de Max Jacob, portraits de Max Jacob, photos de Max Jacob.

Accès aux documents: fichier à consulter à la bibliothèque municipale.

5. Fonds de Belay

Origine: donation de Madame Hélène Pierre de Belay, veuve du peintre Pierre de Belay (1890-1947), ami de Max Jacob.

Composition: photographies des œuvres de l'artiste: tableaux, gouaches, dessins dans les musées et bibliothèques (nationale, littéraire Jacques Doucet); procès Stavisky, procès Weidmann; lettres de conservateurs de musée, éditeurs, peintres, critiques d'art...

Conditions d'accès

Heures d'ouverture de la salle de travail:

Mardi 13 h 30 à 18 h 30; mercredi 10 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30; jeudi 13 h 30 à 18 h 30 vendredi 13 h 30 à 19 h; samedi 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Adresse: Place Toul-Al-Laër, 29000 Quimper

Tél.: (98) 95-77-82 et (98) 95-01-69 (poste 296)

Quimper (Finistère). Bibliothèque diocésaine

Historique

La bibliothèque fut créée, dans sa forme actuelle, par la fusion, en 1977, de celles des grands et petits séminaires, et de l'évêché. Sommairement répartie par fonds, elle est encore en cours d'organisation et de classement. Telle quelle cependant elle est déjà utilisable.

L'origine des composants (séminaires, évêché) marque nettement son caractère de bibliothèque de sciences religieuses et ecclésiastiques. Les trois bibliothèques d'origine ont été montées au cours des XIX^e et XX^e siècles. Mises en chantier au lendemain de la Révolution, elles ont reçu un certain nombre d'ouvrages édités sous l'ancien régime et qui proviennent de bibliothèques dissoutes et dispersées. Par la suite, elles furent régulièrement alimentées.

La bibliothèque actuelle contient ce qu'on peut trouver dans toute bibliothèque de cette nature en sciences théologiques, bibliques, philosophiques, hagiographiques, patristiques. Le petit séminaire y a apporté un fonds de littérature classique. Mais elle contient aussi des fonds importants d'histoire et de culture de la Bretagne dont voici la présentation.

Fonds relatifs à la Bretagne

1. Fonds de langue bretonne

Sont regoupés dans ce fonds tous les ouvrages écrits en breton, quelle que soit leur nature, ainsi que les études sur la langue bretonne. Il contient au total 814 titres ainsi répartis: linguistique, grammaires, dictionnaires, 154. Poésie, théâtre, contes: 269. Ouvrages de piété: 191. Catéchismes: 22. Cantiques: 31. Hagiographie: 44. Gwerziou, musique: 45. Histoire: 26. Défense de la langue 32.

2. Fonds d'histoire et géographie de Bretagne

Outre des ouvrages anciens, tels ceux de dom Morice et d'Argentré, ainsi que les collections d'histoire de Bretagne, le fonds contient environ 500 ouvrages répartis soit dans un ordre chronologique, soit par matière.

3. Fonds de biographies bretonnes

Une dizaine de titres concernent des ouvrages de biographies collectives, principalement ceux de Levot et Kerviler. Le fonds contient en

plus 200 ouvrages environ, classés dans l'ordre alphabétique des personnages.

4. *Fonds d'hagiographie bretonne* (en langue française).

Y figurent plusieurs éditions de la Vie des Saints de Bretagne, d'Albert Le grand, la collection de l'abbé Trévaux, celles de Doble, et de Baring-Gould; des travaux collectifs sur les saints bretons et environ 100 «vies» individuelles.

5. *Fonds de beaux-arts bretons*

Il rassemble environ 150 ouvrages

6. *Fonds de monographies de paroisses, villes, institutions*

Il contient environ 300 ouvrages par ordre alphabétique de localités.

7. *Fonds de littérature* (en langue française) relative à la Bretagne. Y sont rassemblés, par ordre alphabétique d'auteurs, des œuvres littéraires touchant à la Bretagne, : poésies, contes, romans...

8. *Fonds des collections diocésaines*

Il contient les collections de la Semaines religieuse, de l'Ordo diocésain, du bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie, des mandements épiscopaux, des statuts diocésains.

9. *Fonds des revues et journaux*

Il contient des collections substantielles (quasi complètes) de quatre journaux finistériens: l'Impartial du Finistère, l'Union Monarchique, l'Union Agricole de Quimperlé, la Résistance de Morlaix, et des morceaux importants de collections de quelques autres. Parmi les revues des sociétés savantes: les bulletins de la Société archéologique du Finistère, de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, de l'Association bretonne; la Revue de Bretagne, Revue de l'Ouest, Revue morbihannaise, Nouvelle revue de Bretagne etc. Parmi les nombreuses revues de langue bretonne, les deux collections de Feiz ha Breiz, Bleun-brug...

10. *Collection des «Mélanges»*

Le chanoine Peyron avait imaginé, vers la fin du siècle dernier, de rassembler en volumes des plaquettes et opuscules de toute nature relatifs à la Bretagne. L'entreprise se poursuivit après lui. Cette collection contient actuellement 238 volumes de plaquettes, articles de toute nature intéressant l'histoire ou la culture bretonne.

Quelques autres fonds utiles

Les recherches à caractère régional exigent, la plupart du temps, d'avoir recours à des fonds à caractère plus général. Entre autres fonds, on peut citer les plus fréquemment consultés à l'occasion d'études relatives à la Bretagne.

1. Le fonds d'*histoire générale* contenant environ 2000 volumes.
2. Le fonds d'*histoire de l'église* : 2000 volumes environ et 22 collections d'histoire de l'Église ; les dictionnaires d'archéologie chrétienne, d'histoire et de géographie ecclésiastique, la Revue d'histoire de l'Église de France ; quelques ouvrages de base, tels les Rapports de l'Agence du Clergé, un Bullarium, Gallia Christiana etc...
3. Le fonds d'*hagiographie*, avec la collection des Acta Sanctorum et celle des Bollandistes.
4. Le fonds de *Beaux-Arts*, contenant environ 500 volumes.
5. Une collection de *livres liturgiques* récents et anciens qui permet de suivre les évolutions du rituel et offices propres au diocèse.

Diffusion de l'information

C'est un point faible de la bibliothèque. Comme il a été dit, son organisation n'est pas terminée. De ce fait, il n'existe aucun catalogue. Seuls, parmi les fonds présentés, ceux de la langue bretonne (n° 1) et des « mélanges » (n° 10) sont dotés d'un fichier. Pour les autres fonds concernant la Bretagne, un classement sommaire dans les rayons permet cependant d'avoir un accès rapide aux ouvrages.

Moyens de reproduction : photocopie.

Conditions d'accès

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une bibliothèque publique, son usage n'est pas réservé. Toute personne peut donc y avoir accès. Cependant, en raison de l'état sommaire actuel de l'équipement, il est recommandé aux lecteurs éventuels de prendre un contact préalable, soit par écrit, soit par téléphone, avec le bibliothécaire.

Adresse postale : Évêché, 3 rue de Rosmadec, B.P. 405 — 29101 Quimper Cedex. Téléphone : (98) 55-34-47.

Redon (Ille-et-Vilaine). Bibliothèque Municipale

Historique

La bibliothèque municipale de Redon est née sous l'impulsion de Monsieur Couenne en 1871. Grand amateur de livres, M. Couenne décide de mettre à la disposition d'un plus large public, sa collection personnelle. Aidé par des notables locaux, il ouvre une salle surtout fréquentée par les érudits de l'époque. La bibliothèque prend le nom de Société Franklin. Elle offre le choix de 1200 ouvrages à ses lecteurs.

En 1891, elle devient municipale. Jusqu'en 1971 elle est hébergée à la mairie. Puis, grâce aux efforts conjugués du ministère de l'Éducation nationale et de la municipalité, elle emménage dans les anciennes halles rénovées. Elle occupe toujours ce bâtiment qu'elle partage avec le théâtre municipal, ce qui contribue à en faire un lieu d'attraction privilégié.

Les principaux fonds

Actuellement le fonds de la bibliothèque, accessible au public comporte environ 16000 ouvrages.

Le fonds ancien, qui provient du fonds de la Société Franklin possède encore 800 ouvrages. Il n'est pas en libre accès et est difficilement consultable. Il n'est en effet ni répertorié sur fichier, ni catalogué. Il est envisagé de le transférer aux archives municipales afin de libérer un espace devenu vital pour la bibliothèque.

Le fonds local ne comporte quant à lui guère plus de dix ouvrages dont: Notices historiques par M. de La Borderie, M. de Barthélémy, M. Buller et autres...; Histoire abrégée de la ville de Redon par un prêtre ancien élève du collège Saint-Sauveur, guide de l'excursionniste pour Redon et ses environs par M. Dondel du Faouedice. Ce fonds local n'est pas en libre accès mais le public peut le consulter sur place.

La bibliothèque envisage par ailleurs de reproduire certains ouvrages détenus par des particuliers et concernant l'histoire de Redon.

Conditions d'accès

Horaires de prêts: du lundi au vendredi 14 h — 19 h; samedi matin: 9 h 30 — 12 h. Fermé le mardi.

Adresse: Rue des États — 35600 Redon, tél: 71-29-38.

Rennes (Ille-et-Vilaine). Bibliothèque Municipale

Historique et principaux fonds

«Le jeudi 21 mai 1733, la Cour du Parlement de Bretagne, où siégeaient MM. Pierre de Brilhac, premier président, Paul de Robien et François-Louis-Joseph de Langle, présidents à mortier, rendit, sur la demande de Maître François Quérard, bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes, un arrêt relatif à la formation d'une bibliothèque dite des Avocats. La demande de Maître Quérard était fondée sur la cherté des livres, dont le prix était porté jusqu'à l'excès par l'avarice des libraires, et sur le peu de ressources que trouvaient dans leur travail MM. les avocats,

pour se procurer les ouvrages nécessaires à leur instruction, dans une ville où il n'existait pas de bibliothèque publique»...

«La bibliothèque des avocats de Rennes ne comptait en l'an II (1794) que 7395 volumes. Devenue à cette époque bibliothèque publique, et remise ensuite à l'administration municipale, en exécution du décret du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), on s'occupait d'en faire un établissement digne d'une ville d'études et de la capitale de la Bretagne, et l'on y réunit une quantité considérable de livres, provenant des dépôts publics et des maisons religieuses supprimées» (1)

Ainsi, la bibliothèque de Rennes a-t-elle pour noyau celle des avocats au Parlement de Bretagne qui comportait, en particulier, les œuvres d'Auguste-Marie Poullain du Parc, professeur de droit à Rennes, qui les avait données à l'Ordre en 1782.

Quant aux établissements religieux dont l'apport fut plus ou moins important, il faut citer : l'abbaye bénédictine de Saint-Mélaine, les maisons des Carmes, des Franciscains, des Augustins et des Jacobins, ainsi que quatre couvents de femmes : Ordres du Calvaire, du Carmel, de la Retraite et de la Visitation. De toutes les communautés, c'est la bibliothèque du couvent des capucins qui présente le plus d'intérêt car ce couvent possédait, en effet, la bibliothèque de Bertrand d'Argentré, sénéchal de Rennes.

A ces fonds, d'origine religieuse, viennent s'ajouter les bibliothèques, particulières, celles de Saturnin du Bourblanc, avocat général au Parlement, du chanoine Bossart de la Rossignolière et du président Christophe-Paul de Robien, archéologue et historien, dont le manuscrit *Description historique, topographique et naturelle de la Bretagne...* demeure l'une des pièces les plus précieuses des collections anciennes.

A ces confiscations révolutionnaires vont s'ajouter des collections privées. Ainsi compte-t-on les fonds suivants, donnés ou acquis au XIX^e et au XX^e siècle.

Deux accessions importantes sont à signaler au XIX^e siècle : en 1901, après la mort d'Arthur de La Borderie, historien, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, environ 14000 de ses livres furent donnés à la bibliothèque : ouvrages de toutes sortes, sciences exceptées.

En 1915, ont été acquis 4500 volumes provenant de Raoul Guérin de La Grasserie, ancien magistrat : ouvrages de droit, de sociologie et principalement de linguistique.

D'autres fonds moins importants ont été donnés ou acquis au XIX^e et au XX^e siècle ; citons ceux de : en 1857, Saulnier, magistrat (histoire de France, 1848-1851) ; du même, en 1919 (critique littéraire du XIX^e siècle et

(1) MAILLET (Dominique). *Description, notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque publique de Rennes*. Rennes : impr. d'Ambroise Jausions, 1837.

dossiers généalogiques de 882 familles bretonnes, principalement de parlementaires); en 1882, Em. de la Bigne-Villeneuve, ancien bibliothécaire (linguistique); en 1906, Decombe, conservateur du musée archéologique de Rennes (littérature, histoire et géographie, principalement locales); en 1907, Villiers du Terrage, inspecteur général des Ponts et chaussées (art de l'ingénieur, XIX^e siècle); en 1911 et 1925, Hippolyte Lucas, littérateur (don fait par son fils Léo Lucas), littérature XIX^e siècle, manuscrits et recueils (13 vol.) de lettres autographes de célébrités littéraires du XIX^e siècle; en 1914, Ernest Hervé, de Morlaix (histoire naturelle, entomologie); en 1921, l'amiral de Cuverville (géographie, sciences, art naval) (2).

Les périodes récentes ont vu l'entrée de la bibliothèque de Paul Féval (manuscrits de certaines œuvres et différentes éditions de Paul Féval père et fils), du fonds Ollivier (essentiellement copies de manuscrits de chansons bretonnes), de la collection d'almanachs de l'imprimerie Oberthur, de documents émanant des bibliothèques des professeurs Lanchou (thèses de médecine intéressant la Bretagne), Roux (collections d'intérêt général) et Vier (histoire littéraire), d'un choix d'ouvrages en langue bretonne de la collection de Per Roy et du début de la donation Henri Polles (littérature).

De par son origine et sa constitution, la bibliothèque de Rennes s'inscrit dans le cadre traditionnel de la plupart des bibliothèques provinciales dont les enrichissements bénéficient, au gré du temps, de la faveur des particuliers, de la munificence du pouvoir et de la contribution du citoyen.

A cela, il faut ajouter l'institution du dépôt légal imprimeur par une loi de 1943 qui a pour résultat de créer au sein de la bibliothèque municipale de Rennes un fonds représentatif du secteur de l'imprimerie dans les cinq départements: Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan.

Traitement des collections et diffusion de l'information

« Dans toutes les bibliothèques publiques où se trouvent des manuscrits, on s'occupe d'en rédiger ou d'en publier les catalogues ». Cette formule peut s'appliquer à l'ensemble des ouvrages.

Le résultat est un ensemble de catalogues qui, selon le rythme de l'application des règles de normalisation, présente quelques disparités et disharmonies que l'introduction de l'informatisation aura pour effet d'estomper.

(2) Les Richesses de bibliothèques provinciales de France. Paris, Ed. des Bibliothèques nationales de France, 1932.

Aux *catalogues imprimés*: catalogues de la bibliothèque publique de Rennes, 7 volumes dont 2 suppléments, réd. par Dominique Maillot, 1823-1830; catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XXIV, réd. par Alphonse Vétault, 1894;

s'ajoutent les *catalogues sur fiches*: catalogue alphabétique d'auteurs et d'anonymes, catalogue systématique, catalogue onomastique (noms propres et noms de lieux); catalogue alphabétique de matières. Pour les trois premiers catalogues, il y a une coupure chronologique: 1960. Pour chaque recherche concernant l'un des trois premiers catalogues, il importe donc d'en consulter les deux parties: ouvrages entrés avant 1960; ouvrages entrés depuis 1960.

La Bibliothèque ne possède pas de catalogue propre au tons breton: celui-ci est traité de façon commune avec les autres documents. Cependant, toute recherche sur la Bretagne peut (et doit) s'appuyer sur la *Bibliographie rétrospective* établie par M. Jean Malo-Renault. Une reproduction *offset* de cette bibliographie est à la disposition des chercheurs du Centre de recherche bretonne et celtique de Brest. Un projet de microreproduction de cette bibliographie s'est fait jour. Ce serait-là en effet, un moyen de démultiplier cette source d'information qui est d'une incomparable richesse. Elle constitue une banque de données, certes manuelle, dont la consultation s'impose pour toute recherche sur la Bretagne.

Un autre mode de communication et de diffusion consiste à présenter les différentes collections selon une recherche thématique par le biais des expositions (3). Celle organisée dans le cadre de la célébration du demi-millénaire de l'introduction de l'imprimerie en Bretagne a été l'occasion de présenter une rétrospective de la production des ateliers bretons représentée dans les collections de la bibliothèque.

La bibliothèque participe au prêt interbibliothèque et au catalogue collectif national des publications en série. Elle réalise, en ce moment, un programme de microreproduction de fonds anciens et de la presse périodique régionale, avec l'aide du ministère de la culture et du conseil régional de Bretagne.

Des moyens de lecture et de reproduction sont à la disposition des lecteurs: lecteur-reproducteur universel et photocopieur.

(3) [Exposition, Rennes, Bibliothèque municipale, 1982]. Les Grands conteurs du merveilleux et leurs imagiers: confes et légendes de Bretagne. Rennes: Bibliothèque municipale, 1982.

[Exposition, Rennes, Bibliothèque municipale, 1985]. 500 [cinq cents] ans d'imprimerie en Bretagne/catalogue réd. par Xavier Ferrieu. Rennes: Bibliothèque municipale, 1985.

FERRIEU (Xavier). Le livre au XVIII^e siècle: bibliothèques et bibliophiles bretons, in: Gabriel, XVIII^e siècle, Bretagne. Rennes: Ville de Rennes: Inventaire général, 1982.

Conditions d'accès

Le bâtiment qui abrite actuellement la bibliothèque a été mis en service en 1960. Correspondant à la conception bibliothéconomique de l'époque, il souffre d'un trop grand cloisonnement entre les collections et les usagers et d'une insuffisance de surfaces. De plus, le développement progressif et réparti des bibliothèques de quartier, en liaison avec le service des bibliobus, exige un accroissement de moyens pour le traitement des documents tant imprimés qu'audio-visuels.

Aussi, un projet de reconstruction de la bibliothèque centrale et de reconversion du bâtiment de la rue de La Borderie est-il à l'ordre du jour. Ces projets devront prendre en compte l'évolution des moyens de communication et intégrer les technologies du moment dans la diffusion de l'information et de la culture.

En attendant cette nouvelle organisation, les lecteurs ont accès aux collections par l'intermédiaire des catalogues et du personnel.

Actuellement, la bibliothèque centrale est ouverte au public selon le régime suivant :

Lundi à vendredi: 9h30 à 12h; 13h30 à 18h30.

Samedi: 9h30 à 12h; 13h30 à 17h (fermé le samedi du 15 juin au 15 septembre).

Cet horaire concerne les personnes intéressées par les fonds d'étude de la bibliothèque.

Adresse: 1, rue de La Borderie, 35042 Rennes Cedex Tél. (99) 63-05-33.

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Bibliothèque Municipale

Historique

Le 20 brumaire an IV (11 novembre 1795) marque la création de la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

Odiô Baschamps en était nommé bibliothécaire. Le premier fonds de livres provenait exclusivement de Loudéac et de Pontrieux, dont les administrations «avaient envoyé à Port-Brieuc tous les livres provenus de domaines nationaux et biens d'émigrés de leur arrondissement». Les autres districts ne montrèrent pas le même empressement et conservèrent tout simplement sur place leurs collections. L'Administration centrale du département ne prit de décision à leur sujet que bien plus tard, par son arrêté du 12 messidor an 7 (30 juin 1799).

Cet arrêté stipule que «les citoyens Limon Belleissue, membre du jury central d'instruction et Odio Baschamps, bibliothécaire de l'École centrale, sont nommés commissaires pour la recherche des objets d'art, livres, tableaux, gravures, etc... encore disséminés dans les dépôts existant à Dinan, Lamballe, Guingamp, Lannion, Paimpol et autres communes du département. Tous les livres intéressants seront remis au bibliothécaire de la bibliothèque de l'École centrale à Port-Briec, qui est la plus susceptible du département de servir à la propagation des lumières».

La mission de ces commissaires pouvait présenter quelque péril, car un nouvel arrêté de l'an VII enjoit «aux administrations municipales et aux commandants de la force armée de leur donner (aux commissaires) tout secours et subsistance dans l'exercice de leur mission et de les faire accompagner au besoin par des escortes suffisantes». Que craignait-on en l'occurrence? Probablement les réactions de ceux qui, s'étant constitué une bibliothèque personnelle au détriment des dépôts restés sans surveillance, allaient être mis en demeure de restituer leurs larcins. En effet, lit-on dans l'arrêté «si les commissaires parviennent à découvrir les personnes qui ont spolié les dépôts, ils en préviendront l'administration municipale du canton qui fera les suites nécessaires pour que les objets sous-traités soient restitués. Les mêmes commissaires feront aussi à l'Administration centrale un rapport écrit sur ces circonstances».

De l'ancien Collège au ci-devant couvent des Cordeliers

C'est l'ancien collège qui reçut en dépôt le premier fonds de livres. On peut supposer que le choix des locaux fut motivé par le projet d'installation, dans l'ancien collège, de l'école centrale à laquelle était rattachée la bibliothèque.

Le collège s'étant, en fin de compte, révélé trop petit, le projet n'eut pas de suite et l'école centrale alla occuper provisoirement le couvent désaffecté du Calvaire où elle fut inaugurée le 10 prairial an VII (30 mai 1799). On attendit son installation définitive, en 1801, dans l'ancien couvent des Cordeliers (emplacement de l'actuel C.E.S Anatole Le Braz) pour y transférer à son tour le dépôt de livres. Pour le recevoir, ainsi que le musée, on avait établi un premier étage dans l'ancienne église du couvent. Ce bâtiment était, si l'on en croit les documents d'archives, de vastes dimensions puisque, au-dessous de la bibliothèque, il y avait «une salle d'exercice avec amphithéâtre de 100 m de long».

La bibliothèque ouverte au public

Signé par le maire Thierry, un avis du 31 mars 1806 annonce que la «bibliothèque de ce département» est ouverte désormais au public. L'école centrale avait, entre-temps, pris le nom d'école secondaire (1803) (pour devenir collège communal en 1811, puis lycée en 1848).

En 1853, ne subsiste plus de l'ancien couvent que la chapelle, dont le rez-de-chaussée a été rendu à sa destination première, et dont l'étage abrite toujours le musée et les collections de la bibliothèque (environ 20000 volumes). Ce dernier vestige du couvent était voué lui-même à la démolition pour diverses raisons: il masquait «*affleurement*» la belle façade du Lycée; sa partie supérieure était devenue insuffisante pour «*contenir les riches collections de la bibliothèque*»; l'accès de la bibliothèque posait des problèmes lors de la célébration des offices...

Cet extrait d'un article de J. Simon sur «*la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc et la lecture publique, 1794-1970*», donne une idée des «*tribulations*» qu'ont pu connaître bien des bibliothèques avant de trouver un cadre à leur mesure, cadre qui se révèle d'ailleurs vite de nouveau inadapté.

La bibliothèque municipale de Saint-Brieuc a été ensuite installée dans un édifice construit en 1863, remanié en 1929, réorganisé et rénové en 1947, remanié une nouvelle fois en 1967-1968 et, prochainement, agrandi pour offrir plus de surfaces et une plus grande diversification des services.

Les principaux fonds

1. Manuscrits

175 manuscrits figurent au répertoire de la bibliothèque. Une description minutieuse en fut donnée dans un premier catalogue rédigé par M. Nimier, bibliothécaire en 1852. Ce catalogue fut révisé par M. Petit, bibliothécaire en 1887, avec la collaboration de M. Tempier, archiviste du département, pour être reproduit, en 1891, dans le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (départements, tome XIII, et supplément, tome IV). 122 manuscrits y figuraient, cotés 1 à 122. La bibliothèque s'étant enrichie par la suite d'autres ouvrages manuscrits, ceux-ci ne furent pas répertoriés. Au nouvel inventaire de 1955, ils portent les numéros 123 à 175. Plusieurs d'entre eux sont des XVII^e et XVIII^e siècles; les autres du XX^e siècle, ont été offerts à la bibliothèque par leur auteur, Jules d'Auriac, ministre plénipotentiaire de France.

2. Fonds ancien

Le catalogue du fond ancien régional, publié récemment, recense les impressions bretonnes de 1600 à 1810 possédées par Saint-Brieuc. 293 titres ont ainsi été dénombrés, témoignant de la richesse de la bibliothèque en impressions locales.

3. Fonds local

Riche en ouvrages d'histoire générale et locale, ce fonds est représentatif de l'intérêt porté par le public à son patrimoine.

Conditions d'accès

Les collections sont consultables aux heures suivantes :

Mardi, vendredi: 9 h à 12 h; 13 h 30 à 18 h 30

Samedi: 9 h à 12 h; 13 h 30 à 16 h 30

Adresse: 44, rue du 71^e R.I., 22000 Saint-Brieuc. Tél. (96) 61-29-33 — poste 324.

Les collections anciennes de périodiques, entreposées dans une autre bâtiment, sont consultables le jeudi: 9 h à 12 h; 13 h 30 à 18 h.

Adresse: Boulevard Carnot, 22000 Saint-Brieuc. Tél. (96) 61-29-33 — poste 523.

Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Bibliothèque de l'évêché

Organisée principalement pour les besoins des services de l'évêché, elle comporte un certain nombre d'ouvrages d'histoire locale et régionale.

D'accès réservé, elle accueille les chercheurs sur demande.

Adresse: 10, rue Jean-Métairie, B.P. 224 — 22003 Saint-Brieuc. Tél: (96) 33-23-43.

Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Bibliothèque Municipale*Historique*

Peu de documents nous renseignent sur la création de la bibliothèque municipale de Saint-Malo. Son origine remonte à la Révolution française, avec la mise à la disposition de la Nation d'ouvrages appartenant tant aux différents couvents, comme celui des Récollets à Cézembre, qu'aux émigrés et suspects (tel Marc Désilles). Il y eut un regroupement de ces saisies, pendant un temps, dans l'église Saint-Sauveur désaffectée.

Avant la deuxième guerre mondiale, la bibliothèque comptait environ trente mille volumes, dont un grand nombre d'ouvrages d'histoire locale. Celle-ci se situait au premier étage de l'hôtel de ville qui se trouvait alors intra-muros près de la cathédrale. Malheureusement, l'incendie du mois d'août 1944 vint anéantir la presque totalité de ce riche fonds

d'étude. Les derniers mois de l'Occupation, le chanoine Descottes, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo avec le concours de Monsieur Buffet, archiviste départemental et de Monsieur Malo-Renault, malouin d'origine et conservateur de la bibliothèque municipale universitaire de Rennes, purent déposer en lieu sûr et ainsi sauver quelques ouvrages qui ont trait à notre région datant des XVII^e et XVIII^e siècles et quelques impressions locales.

Le bâtiment ayant été détruit, il fallait trouver un local pour la bibliothèque. Lors de l'aménagement de la caserne de Rocabey en hôtel de ville provisoire, le maire avait réservé une petite salle pour la bibliothèque.

En 1952, après la reconstruction de Saint-Malo, la bibliothèque s'installa dans deux pièces du rez-de-chaussée du château. Elle y subsista jusqu'en 1969. M. Dan Lailier, directeur, procéda, lors de ces années transitoires, à la constitution des nouvelles collections. C'est en 1970 que la bibliothèque s'installe à l'hôtel Désilles de Cambernon, bâtiment du XVII^e siècle, maison natale d'André Désilles, héros de Nancy, et monument historique.

Les principaux fonds

Mis à part les ouvrages sauvés de la dernière guerre, la direction des bibliothèques de France, envoya des ouvrages classiques et modernes. Grâce surtout aux dommages de guerre, et à certains dons, les fonds de la bibliothèque furent reconstitués peu à peu.

Les différents buts étaient : adapter la bibliothèque à la cité en tenant compte de son « caractère propre » : c'est-à-dire : histoire de la ville, de la marine, découvertes, histoire locale, ouvrages des grands malouins (ainsi que les études publiées à leur sujet). Ajoutons la nécessité de reconstituer dans la mesure du possible, les fonds disparus et développer le fonds général. En résumé, créer une bibliothèque de conservation et une bibliothèque de lecture publique.

Les fonds se divisent donc en trois parties : un *fonds local* (histoire de Bretagne, de Saint-Malo, biographies des Bretons célèbres dont les malouins : Chateaubriand, Lamennais, Broussais, Maupertuis, Boursaint, Trublet, etc...), impressions et éditions locales et périodiques locaux. Un *fonds Marine* (voyages et découvertes, Cap-Horn, biographies des marins célèbres et des marins malouins comme Jacques Cartier, Duguay-Trouin, Surcouf, Charcot...) Un *fonds général*, où toutes les disciplines sont regroupées. Les ouvrages sont classés d'après le système décimal « Dewey ».

Plusieurs fichiers sont mis à la disposition du public : fichier auteurs-titres anonymes, fichier titres pour les romans et certaines œuvres, fichier alphabétique matière, fichier matière d'histoire locale ; fichier systématique pour les fonds d'étude et local ; fichier périodiques.

Conditions d'accès

Du lundi au jeudi 10 h à 12 h — 14 h à 18 h, vendredi 10 h à 12 h — 14 h à 19 h, samedi 10 h à 12 h — 14 h à 17 h. (Du 1^{er} juillet au 31 août, samedi 9 h 30 à 12 h). Mardi: fermeture hebdomadaire.

Adresse: Hôtel Desilles, rue André Désilles, 35402 Saint-Malo, Tél (99) 56-41-36.

Vannes (Morbihan). Bibliothèque Municipale

Historique

La bibliothèque municipale de Vannes doit son origine aux confiscations révolutionnaires sur les couvents et les émigrés, elle a ainsi recueilli les fonds du grand Séminaire, de l'ancien collège des Jésuites, des abbayes bénédictines de Saint-Gildas de Rhuys et de Prières, des carmes de Sainte-Anne, et d'une dizaine d'autres couvents de Vannes et des environs. L'abandon dans des locaux sans surveillance, la vente des doubles, la destruction d'ouvrages « propres à exciter le fanatisme », la restitution aux émigrés qui en faisaient la demande, et de multiples déménagements au cours du XIX^e siècle, tout cela fait qu'il est impossible de reconstituer le catalogue des bibliothèques monastiques; parfois 1/100^e seulement nous est parvenu (Langonnet par exemple), d'autres ont totalement disparu (les Récollets de Bernon en Sarzeau). Le fonds ancien ne comprend que 8000 volumes, alors que les couvents du seul district de Vannes en comportaient plus de 12000 en 1790!

Ces livres furent rassemblés dans la demeure d'un émigré, puis à la préfecture, au collège (1800-1831), dans les locaux de la Société polymathique (1831-85), au dernier étage de la nouvelle mairie (1885-1974), et enfin dans une aile du nouveau Palais des Arts où la bibliothèque dispose d'un local fonctionnel de 1600 m² avec salles de prêt pour adultes et enfants, discothèque et salle de travail de 40 places.

Confiée d'abord à un ancien carme Toussaint-Anne David (1798-1806), aux aumôniers du collège (Mahé, 1806-Goyet, 1821), aux érudits de la Société polymathique, à des enseignants (le Noc, 1944 — Lainé, 1889 — Lemoine, 1928) enfin à une bibliothécaire de métier (Brigitte Massiet du Biest 1958).

La bibliothèque municipale de Vannes a éclaté, comprenant deux annexes, l'une au nord de la ville, au Ménimur (1975), l'autre au sud, avenue Montaigne (1980). Enrichie tout au long du XIX^e siècle des dons de l'état, elle s'est peu à peu au cours du XX^e siècle ouverte à la lecture publique, entre autres par la création d'une section pour enfants large-

ment développée après 1959 (1500 volumes pour la bibliothèque centrale et les annexes) et d'une section de dépôt aux collectivités créée en 1974 (5000 volumes).

Outre les services classiques ayant le livre comme support (prêt aux adultes et aux enfants, salle de travail, fonds ancien, fonds régional, prêt aux collectivités) il a été ouvert une discothèque (1976), une diathèque (1982), une cassetteothèque (1980) une vidéothèque (1984).

Les principaux fonds

Les documents comprennent 99000 volumes dont 32000 en accès libre à la bibliothèque centrale dont 26000 en prêt, 9000 en prêt dans les annexes, 620 estampes et cartes postales (concernant la Bretagne), 6500 disques et cassettes, 2700 diapositives, 130 vidéocassettes.

Le nombre de documents imprimés ou audiovisuels prêtés durant l'année 1983 s'élevait à 149300. La bibliothèque est ouverte à la consultation sur place 33 h et au prêt 27 h par semaine.

1. Fonds ancien

A part quelques dons, le fonds ancien provient à 99% des couvents et des émigrés du Morbihan, dont la totalité aurait du être réunie au chef-lieu du département; seuls sont parvenus les ouvrages de 3 districts sur 9: Vannes, Auray et Le Faouët. Ce fonds de 8000 volumes est surtout un fonds religieux représentatif de toutes les grands querelles des XVII^e et XVIII^e siècles: quiétisme (40 volumes environ), jansénisme (180 volumes environ), lutte contre les Jésuites (60 volumes environ).

81 ouvrages remarquables ont été placés dans la réserve soit à cause de leur ancienneté: deux manuscrits des XIV^e et XVI^e siècles, 5 incunables, 24 œuvres des grandes imprimeurs du XVI^e siècle ou pour d'autres traits remarquables. En outre, 306 brochures et affiches se rapportent à la période révolutionnaire.

Ce fonds ancien comprend 236 ouvrages du XVI^e siècle, 465 Mazari-nades, 4 ouvrages de liturgie, 38 volumes contenant cartes ou plans de ville (le plus ancien: G. de Bruyn, Théâtre des cités du monde, 1574).

Tous les ouvrages du fonds ancien sont inscrits au registre d'entrée inventaire avec leur origine et leur caractéristique, on peut les trouver aux catalogues sur fiches systématiques ou par ordre alphabétique d'auteurs.

Des listes succinctes ont été établies:

pour les ouvrages imprimés en Bretagne avant 1800: par ordre alphabétique de ville et d'imprimeurs.

pour les ouvrages du XVI^e siècle plus par ordre alphabétique de villes et d'imprimeurs.

pour les ouvrages provenant de couvent : par ordre alphabétique de lieu et par ordre chronologique d'impression

pour les ouvrages provenant d'émigrés : par ordre alphabétique de nom de propriétaire et ordre chronologique d'impression.

pour les bibliothèques particulières de religieux : par ordre alphabétique de lieu et de religieux et par ordre chronologique d'impression.

pour les reliures : par ordre chronologique d'impression.

La bibliothèque n'étant pas informatisée actuellement, ces catalogues n'existent qu'en un seul exemplaire et doivent être consultés manuellement ; il est possible d'en obtenir des photocopies.

Tous les ouvrages du fonds ancien sont exclus du prêt, et doivent être consultés sur place ; cela sans formalité d'inscription ; il est exigé un motif d'études pour la communication des ouvrages de la Réserve.

2. *Albums du XIX^e siècle*

Durant la première moitié du XIX^e siècle, grâce aux interventions répétées du député Vigier, l'État a régulièrement envoyé à la bibliothèque de Vannes les ouvrages auxquels il souscrivait : c'est ainsi que la bibliothèque possède entre autres : les « Antiquités » de Piranèse (29 volumes 1837-39), la série des « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France » de Taylor et Nodier (1833-63) ; la « Description de l'Égypte » par les savants qui accompagnaient Bonaparte (17 vol. 1809), les grands voyages de découvertes dans l'Océanie et le Pacifique par Dumont-Durville et d'autres, les « Oiseaux d'Afrique » par Levaillant (6 vol. 1799-1808) et les « Liliacés » par Redouté (10 vol. 1807), ayant appartenu à l'impératrice Joséphine, tous deux illustrés en couleurs.

Plusieurs expositions de la bibliothèque ont présenté ces livres, soit réellement, soit par des photographies de planches.

Ces ouvrages sont exclus du prêt, consultables sur place, mentionnés au registre d'entrée inventaire, aux catalogues sur fiches alphabétique d'auteurs et systématiques.

3. *Fonds de documentation régionale*

Le fonds de documentation locale s'est constitué tout au long du XIX^e siècle et XX^e siècles par des achats ou par des dons ; il continue à s'enrichir tant en ouvrages neufs que par des recherches chez les libraires d'occasions. On s'est efforcé dans les acquisitions d'ouvrages onéreux et peu consultés de ne pas faire double emploi avec les Archives départementales du Morbihan.

Au XIX^e siècle sont entrés à la bibliothèque les ouvrages essentiels pour l'étude de la Bretagne, notamment ceux qui étaient imprimés à Vannes chez Galles et chez Lafolye ; il en était de même pour les revues,

dont les plus anciens numéros possédés sont : Agriculture de l'Ouest de la France T. 2 1843 — Revue de Bretagne et de Vendée n° 2 T. 3. 1858. Actuellement on s'efforce de recueillir de manière exhaustive tout ce qui touche au pays vannetais (même des articles de quotidiens parisiens), sans négliger les ouvrages et revues sur l'évolution de la Bretagne et de ses cinq départements.

La bibliothèque municipale possède 138 titres de revues sur la Bretagne (dont 7 en langue bretonne et plusieurs bilingues), 40 sont en cours actuellement. Ces revues peuvent se retrouver aux catalogues sur fiches alphabétique d'auteur et systématique ; un catalogue plus précis sur fiches existe donnant le détail des numéros reçus.

Les livres sont mentionnés aux catalogues sur fiches alphabétiques d'auteurs ou de sujets. Ce dernier est particulièrement précis pour la Bretagne, comprenant tous les articles de revues concernant le pays vannetais.

De même sont constitués des dossiers de presse à l'aide des articles des quotidiens locaux (Ouest-France et la Liberté du Morbihan).

Les ouvrages du fonds régional ne peuvent être empruntés que s'ils se trouvent encore en vente ; sinon ils doivent être consultés sur place.

Dans le domaine audiovisuel, la documentation régionale est représentée par 200 disques et cassettes empruntables dans les conditions normales, 620 estampes et cartes postales concernant Vannes et les environs (à consulter à la bibliothèque), 3 vidéocassettes (à voir sur place).

Conditions d'accès

Horaire d'ouverture : ouverture du mardi au samedi :

Pour la lecture sur place : 10 h à 12 h — 13 h 30 à 18 h

Pour le prêt : 13 h 30 à 18 h (et mercredi et samedi 10 h-12 h)

Le samedi, fermeture dès 17 h 30.

Adresse : BP 212 — 56006 Vannes, Palais des Arts (près du boulevard de la Paix). Tél. : (97) 54.10.15.

Vannes (Morbihan). Bibliothèque du Grand Séminaire

La bibliothèque du séminaire de Vannes date de sa fondation à la fin du XVII^e siècle, le premier supérieur ayant été nommé en 1680.

Le fonds ancien comprend (estimation non définitive) plus de 2000 volumes des XVII^e et XVIII^e siècles, in-folio et in-quarto reliés. Quelques

belles collections, mais un nombre important de volumes sont plus ou moins détériorés, certains dans un état lamentable, à cause de divers déménagements du séminaire, l'occupation allemande des locaux et surtout un manque d'entretien (et d'ordre) qui a causé beaucoup de dommages. Actuellement, le classement et le catalogage de cette section est en cours. A noter une bonne cinquantaine d'ouvrage du XVI^e siècle, certains du début du siècle et quelques documents épars qui sembleraient antérieurs, mais pas de manuscrits avant cette date. Une analyse plus affinée permettra, le moment venu, de mieux connaître la valeur de ces collections.

La bibliothèque semble assez bien pourvue en histoire (fin du XIX^e et début du XX^e siècle). Le fonds Bretagne, en plus des biographies et des ouvrages d'histoires régionale et locale, possède diverses monographies sur l'histoire locale et divers ouvrages en langue bretonne, dont des pièces de théâtre... La mise en ordre commence.

Diverses indications dans le fonds ancien signalent les donateurs, particuliers ou couvents de la région. Une série de bréviaires et de missels est en cours de classement.

La bibliothèque est avant tout religieuse et pourvue dans les diverses branches des sciences ecclésiastiques, d'autant que le séminaire comprend une cinquantaine de personnes qui utilisent journellement la bibliothèque. Le fonds ancien n'est consulté que par des étudiants pour préparer une thèse ou un maîtrise ou par des lecteurs en quête de renseignements particuliers.

Conditions d'accès

Les locaux sont ouverts aux heures habituelles (9 h à 12 h et 14 h à 17 h) et aux jours ouvrables, sauf en périodes de vacances. Bien que le fonds soit privé, tous lecteurs peuvent obtenir une carte pour consultation sur place et à domicile, moyennant l'observation d'un règlement.

Adresse: 55, rue Mgr Trehiou, B.P.9 — 56001 Vannes Cédex.

Vitré (Ille-et-Vilaine). Bibliothèque Municipale.

Historique

La Bibliothèque municipale de Vitré s'est formée au début du XIX^e siècle à partir des bibliothèques confisquées, sous la Révolution, à divers couvents de la ville: les couvents des Bénédictins, des Augustins, des Jacobins, des Récollets.

Les fonds anciens

En 1836, l'année d'ouverture au public, les collections comprenaient 3400 volumes dont un important fonds de théologie des XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles (1000 livres environ).

Ce fonds s'est enrichi dans la seconde moitié du XIX^e siècle par des acquisitions d'ouvrages de littérature générale, d'histoire et de voyage. A la fin du XIX^e siècle la bibliothèque municipale comptait 10000 volumes (théologie, histoire, géographie, sciences et arts, belles lettres, jurisprudence).

La bibliothèque municipale possède dans ses collections quelques incunables, manuscrits du XIII^e siècle et quelques belles reliures du début du XVI^e siècle dont une reliure Grolier.

Actuellement, ce fonds ancien est en cours d'inventaire et ne peut être consulté que sur rendez-vous.

Un catalogue imprimé répertorie tous les documents de ce fonds ancien, selon la classification Brunet (catalogue de la bibliothèque publique de la Ville de Vitré, 1888, 337 p.; suppl. 1898, 52 pages).

Conditions d'accès

D'abord intallée dans le Prieuré des Bénédictins puis au château (Tour du Châtelet), la bibliothèque a été transférée fin novembre 1978 au 11, rue de la Trémoille (Tél. (99) 75-16-11)

Horaire d'ouverture

Mercredi: 14 h à 18 h

Jeudi: 13 h 30 à 16 h

Vendredi: 12 h 30 à 18 h

Samedi: 14 h à 18 h.

Un photocopieur est à la disposition des usagers de la Bibliothèque.

Adresse: B112 - 35000 Vannes, Palais des Arts (près du boulevard de la Paix). Tél: (97) 54-10.15.

Vitré (Ille-et-Vilaine), Bibliothèque Municipale
Vannes (Morbihan), Bibliothèque du Grand Séminaire